

Rapport Annuel de
Délégation
Société BP3000
Année 2014



Sommaire

- 1. Avant-propos
- 2. Caractéristiques du parc
- 3. Informations sur l'exploitation de l'ouvrage
- 4. Relations clients
- 5. Informations financières
- 6. Conclusion
- 7. Annexes



1. Avant-propos

Conformément à l'article L-1411-3 du code général des collectivités territoriales, nous vous remettons, en notre qualité de délégataire des parcs de stationnement Bourse, Jaurès, Tourny, Salinières et Meunier, ce présent compte rendu annuel d'activité 2014, relatif à la réalisation de notre mission de délégation de service public.

Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse détaillée de l'exploitation de ces ouvrages tant sur les aspects commerciaux, sécurité et qualité de service.

BP3000, filiale d'Urbispark, a construit et exploite pour le compte de Bordeaux Métropole depuis Juin 1999, 3267 places de stationnement (autos, deux roues motorisés et vélos).

Fin 2014, BP3000 gérait ainsi les 5 parcs de stationnement implantés dans la ville centre de Bordeaux Métropole prévus au contrat de DSP.



2. Caractéristiques des parcs

2.1 Caractéristiques Techniques :

Urbispark propose à sa clientèle un total de 3 267 places réparties comme suit :

	Bourse/ Jaurès	Tourny	Salinières	Meunier
Véhicules	1 659	957	407	323
Vélos	60	15	62	28
Motos	44	11	16	22
Niveaux	6 / 7	2	5	4
Entrées	5 chenaux	2 chenaux	3 chenaux	2 chenaux
Sorties	2 & 4 chenaux	4 chenaux	5 chenaux	2 chenaux

Les ouvrages sont ouverts et accessibles 24h/24h.

Ils bénéficient tous d'au moins 1 ascenseur 1000 kg garantissant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes.

2.2 Politique tarifaire en 2014

La politique tarifaire de BP3000 est conforme au contrat de Délégation de Services Public qu'elle a signé avec la CUB en 1999 et ses avenants 1 & 2. BP3000 a proposé une évolution moyenne de 2,10 % de ses tarifs à compter du 1^{er} Avril 2014.

Les grilles tarifaires des différents parcs s'établissent ainsi :

Parc Bourse / Jean Jaurès :

Horaires	JOUR	Forfait nuit
0 à 30 mn	1,10 €	
1 h	2,40 €	
2 h	5,50 €	
3 h	7,70 €	
4 h	9,80 €	
5 h	12,00 €	
6 h	13,20 €	
7 h	15,30 €	
8 h	18,60 €	
9 h à 12 h	20,80 €	

Abonnés	Résident	Non résident
<i>Jour</i>		
Mensuel	77,90 €	157,00 €
Trimestriel	230,80 €	464,70 €
Semestriel	457,50 €	921,00 €
Annuel	904,80 €	1 821,20 €

Parc Tourny:

Horaires	JOUR	NUIT
0 à 30 mn	1,10 €	
1 h	2,50 €	
2 h	5,50 €	
3 h	7,70 €	
4 h	9,80 €	
5 h	12,00 €	
6 h	13,20 €	
7 h	15,30 €	
8 h	18,70 €	
9 h à 12 h	20,80 €	

Abonnés	Résident	Non résident
<i>Jour</i>		
Mensuel	81,20 €	162,40 €
Trimestriel	240,40 €	481,80 €
Semestriel	476,70 €	953,30 €
Annuel	938,90 €	1 875,30 €

- ✓ La grille tarifaire horaire jour évolue de 1,61 % en moyenne
- ✓ Le forfait nuit évolue de 10 cts
- ✓ Les abonnements évoluent de 2,23% en moyenne.
- ✓ La politique tarifaire de BP3000 reste très avantageuse pour les résidents avec une réduction de 50% minimum sur le tarif non résident.

Parcs Salinières & Meunier :

Horaires	JOUR	NUIT
0 à 30 mn	1,10 €	
1 h	2,00 €	
2 h	3,60 €	
3 h	4,90 €	
4 h	6,00 €	
5 h	7,20 €	
6 h	8,50 €	
7 h	9,70 €	
8 h	10,80 €	
9 h à 12h	11,90 €	

Abonnés	Résident	Non résident
<i>Jour</i>		
Mensuel	52,00 €	99,60 €
Trimestriel	155,10 €	295,50 €
Semestriel	304,20 €	580,60 €
Annuel	600,20 €	1 132,20 €

- ✓ La grille tarifaire horaire jour évolue de 2,27% en moyenne
- ✓ Le forfait nuit évolue de 10 cts
- ✓ Les abonnements évoluent de 2.31% en moyenne.
- ✓ *La politique tarifaire de BP3000 reste très avantageuse pour les résidents avec une réduction de 50% minimum sur le tarif non résident.*

3. Informations sur l'exploitation des ouvrages

3.1 Evolution de la fréquentation

Afin d'appréhender au mieux les évolutions de comportement des usagers, il est utile de procéder à une analyse sur plusieurs années de la fréquentation des ouvrages.

Nous avons donc rappelé l'historique depuis 2010, suivi de l'analyse par site des fréquentations horaires et abonnés.

Seront ensuite précisés :

- L'évolution de la répartition des abonnés résidents / non résidents
- L'évolution de la proportion abonnés / nombre de places
- Les temps moyens de stationnement horaires et abonnés
- Le taux d'occupation

La fréquentation horaire :

L'historique de la fréquentation fait apparaître un « plus haut » de fréquentation en 2007 avec 1 183 000 clients horaires.

Après la forte dégradation de 2008 (crise), les années 2009, 2010, 2011 et 2012 ont vu progressivement remonter la fréquentation vers une année 2013 dont la fréquentation dépasse le niveau historique de 2007 malgré deux sinistres majeurs.

L'année 2014 confirme la tendance de 2013 et établit un nouveau pic de fréquentation des parcs de BP 3000 à 1 242 000 clients horaires annuels.

Le détail par parc est présenté [en annexe1](#)

Quelques spécificités méritent cependant des commentaires :

- La fréquentation des parcs de centre ville (Tourny et Bourse Jaurès) continue de bénéficier d'un emplacement central en lien avec les pôles d'attractivité commerçants d'une ville toujours en développement.
- Les animations en lien avec les Quais de Garonne (fête du vin, fête de la musique, Hermione) ont dynamisé l'activité des parcs de Tourny et Bourse Jaurès sans en pénaliser l'accessibilité.
- La période des fêtes de fin d'année s'est bien maintenue dans un contexte économique compliqué.

Années	Evolution mensuelle BP3000 tous parcs					
	Horaire					Variation 2013/2014
Mois	2010	2011	2012	2013	2014	
Janvier	91 796	94 550	91 834	89 947	94 550	5%
Février	81 856	82 549	81 489	86 592	90 892	5%
Mars	94 709	97 026	95 534	103 363	101 569	-2%
Avril	96 191	96 445	92 580	97 552	97 738	0%
Mai	90 347	90 461	90 284	99 959	101 341	1%
Juin	100 355	102 592	92 619	97 682	102 750	5%
Juillet	96 494	103 693	97 136	84 677	102 449	21%
Août	85 144	85 555	82 648	89 152	100 322	13%
Septembre	93 817	94 747	90 992	96 293	92 713	-4%
Octobre	105 040	108 987	104 019	111 263	120 646	8%
Novembre	92 446	92 359	98 212	99 772	107 481	8%
Décembre	124 961	126 514	125 298	128 048	130 082	2%
Total	1 153 156	1 175 478	1 142 645	1 184 300	1 242 533	5%

	Evolution de la répartition de la Fréquentation Horaire									
	2010		2011		2012		2013		2014	
	<i>F°</i>	<i>Repart°</i>	<i>F°</i>	<i>Repart°</i>	<i>F°</i>	<i>Repart°</i>	<i>F°</i>	<i>Repart°</i>	<i>F°</i>	<i>Repart°</i>
Bourse / Jaurès	519 860	45,1%	537 604	45,7%	523 687	45,8%	557 708	47,1%	594 493	47,8%
Tourny	574 871	49,9%	580 547	49,4%	562 020	49,2%	576 651	48,7%	569 411	45,8%
Salinières	58 425	5,1%	57 327	4,9%	56 245	4,9%	40 006	3,4%	63 310	5,1%
Meunier	0	0,0%	0	0,0%	693	0,1%	9 935	0,8%	15 319	1,2%
Tous parcs	1 153 156	100%	1 175 478	100%	1 142 645	100%	1 184 300	100%	1 242 533	100%

En matière de fréquentation horaire, il faut distinguer 2 typologies de parcs : Les parcs d'hyper centre-ville (Bourse/Jaurès et Tourny) et les parcs de centre ville (Salinières et Meunier).

L'hyper centre-ville

En volume, le parc Bourse Jaurès dépasse pour la première fois Tourny (594 000 vs 569 000 visiteurs), confirmant la tendance 2013. Son accès direct par les quais lui permet de drainer les flux touristiques.

Tourny reste cependant le parc « historique » des bordelais, et demeure la référence en matière d'occupation :

- Sa fréquentation à la place s'établit à 1,64 client / jour / place.
- La fréquentation de Bourse Jaurès 0,98 client / jour / place

La fréquentation horaire de Salinières évolue fortement à la hausse : la capacité du parc était largement gênée en 2013 par l'incendie accidentel. En parallèle, de nombreux réaménagements de surfaces ont éliminé des places de stationnements sauvages (Saint Michel, Descas,...).

La fréquentation du parc Meunier décolle fortement depuis janvier 2014, en raison de la suppression de places de stationnement en voirie, et d'une plus grande attractivité du secteur portée par les réaménagements sur l'OIN Euratlantique et Saint-Michel.

Les abonnés :

Le tableau de suivi de l'évolution du nombre d'abonnés sur les parcs montre :

Evolution du nombre d'abonnés									
2011		2012		2013		2014		Var. 2013/2014	
R	NR	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR
1 227	1 170	1 256	1 143	1 281	1 030	1 382	1 035	8%	0%
1 238	1 166	1 273	1 188	1 366	1 045	1 381	1 030	1%	-1%
1 246	1 143	1 283	1 156	1 401	1 047	1 388	1 025	-1%	-2%
1 238	1 151	1 305	1 115	1 407	1 049	1 375	1 012	-2%	-4%
1 254	1 144	1 303	1 125	1 399	1 037	1 393	1 014	0%	-2%
1 252	1 130	1 281	1 121	1 033	1 030	1 388	1 005	34%	-2%
1 251	1 129	1 270	1 105	1 010	1 007	1 408	1 017	39%	1%
1 268	1 124	1 268	1 104	1 337	1 023	1 399	1 005	5%	-2%
1 292	1 130	1 279	1 022	1 342	1 064	1 444	995	8%	-6%
1 287	1 121	1 287	1 068	1 375	1 032	1 476	973	7%	-6%
1 273	1 138	1 336	1 035	1 389	1 029	1 496	964	8%	-6%
1 272	1 135	1 335	1 026	1 388	1 031	1 538	957	11%	-7%
1 257	1 141	1 286	1 107	1 304	1 036	1 422	1 003	9%	-3%

Le détail de chaque parc est présenté en [annexe 2](#)

On constate un ralentissement de la chute des abonnés non-résidents, (évolution toutefois négative), traduisant la légère reprise économique pressentie au niveau national, et la restructuration de l'activité économique de la ville autour des 2 pôles d'attractivité des bassins à flots et d'Euratlantique.

La hausse sensible des résidents illustre parfaitement l'attrait actuel de la Ville de Bordeaux, son classement comme ville préférée des français, et la modification structurelle de nombreux bureaux de centre ville en logement.

	Evolution de la répartition des abonnés															
	2011				2012				2013				2014			
	R	NR	Total	Répart°	R	NR	Total	Répart°	R	NR	Total	Répart°	R	NR	Total	Répart°
Bourse / Jaurès	730	563	1 292	54%	772	512	1 284	54%	779	454	1 233	55%	808	427	1 235	53%
Tourny	172	558	730	30%	158	579	737	31%	171	565	736	33%	212	561	773	33%
Salinières	356	20	376	16%	352	11	364	15%	278	9	287	13%	306	8	314	14%
Meunier	0	0	0	0%	0	0	0	0%	83	7	91	4%	96	7	103	4%
Tous parcs	1 258	1 140	2 398	100%	1 283	1 102	2 385	100%	1 227	1 028	2 255	100%	1 422	1 003	2 425	100%

En matière de répartition et de nombre d'abonnés, Bourse Jaurès reste le parc de référence. Sa capacité globale lui permet de continuer à absorber des abonnés sans pénaliser sa fréquentation horaire (vs Tourny). Le départ progressif de certaines administrations et sociétés privées génère la baisse des abonnés non résidents.

Tourny reste très attractif pour les résidents compte tenu de son positionnement géographique premium. Les abonnés non résidents demeurent stables. Un effort d'exploitation a été entrepris pour optimiser l'accueil des résidents, d'où leur augmentation. Pour leur confort, un transfert de résidents volontaires est prévu en décembre sur le niveau réservé de Jaurès, alors plus accessible.

Salinières reste un parc à vocation résidentielle : soumis à un fort turn over (30%), un effort de communication a été entrepris pour optimiser l'accueil des résidents.

Meunier « commence » à trouver sa clientèle, tant en horaires qu'en abonnés. Sa modernité et sa propreté séduisent.

	Evolution de la proportion d'abonnés / nbre places									
	Places	2011		2012		2013		2014		Répart°
		Abonnés	%	Abonnés	Répart°	Abonnés	Répart°	Abonnés	Répart°	
Bourse / Jaurès	1 659	1 292	78%	1 284	77%	1 233	74%	1 235	74%	
Tourny	957	730	76%	737	77%	736	77%	773	81%	
Salinières	407	376	92%	364	89%	287	70%	314	77%	
Meunier	329	0	0%	0	0%	91	28%	103	31%	
<i>Tous parcs</i>	3 023	2 398	79%	2 385	79%	2 255	75%	2 425	80%	

Urbis Park Services a renforcé sa communication envers les résidents, et offre fréquemment des promotions à la souscription des abonnements.

Le renforcement des centralisations, péage, interphonies et vidéo, nos outils modernes de communication, la formation et la stabilité des équipes d'exploitation alimentent un contact clientèle privilégié sur les sites avec les résidents.

BOURSE JAURES

	Horaires	Abonnés
Capacité		1 659
Taux d'occupation moyen sur 24 heures		55%
Durée moyenne de stationnement	3h 18mn	11h36 min
Analyse et évolution de la fréquentation	28%	-1%

Le remplacement du matériel de péage sur les sites de Meunier, Salinières et Bourse/Jaurès est d'une meilleure précision en matière de durée moyenne de stationnement sur les différentes typologies de clientèle.

TOURNY

	Horaires	Abonnés
Capacité		957
Taux d'occupation moyen sur 24 heures		46%
Durée moyenne de stationnement	3h 08mn	8 h 40 mn
Analyse et évolution de la fréquentation	16%	-4%

Les taux d'occupation des parcs évoluent en fonction de l'augmentation du nombre d'abonnés, de la fréquentation horaire et du temps moyen de stationnement.

SALINIERES

	Horaires	Abonnés
Capacité		407
Taux d'occupation moyen sur 24 heures		56%
Durée moyenne de stationnement	4h 18mn	14h36min
Analyse et évolution de la fréquentation	61%	22%

Les taux d'occupation des différents parcs sont corrects mais ne traduisent pas une saturation particulière des ouvrages.

MEUNIER

	Horaires	Abonnés
Capacité		329
Taux d'occupation moyen sur 24 heures		24%
Durée moyenne de stationnement	6 h 20 mn	15h54min
Analyse et évolution de la fréquentation	98%	14%

La fréquentation horaire 2014 a atteint son plus haut historique :

- Le parking Bourse bénéficie largement de la fermeture de la rue de la Cour des Aides, qui permettait d'accéder auparavant au parking Camille Julian.
- Les fréquentations liées aux festivités sont satisfaisantes sur les 2 parcs référence (Hémione, Fête du vin, Épicuriales, ...).
- L'année 2013, pourtant historique en terme de fréquentation, avait été marquée par deux sinistres (inondation Jaurès & incendie Salinières). L'année 2014, en revanche, est vierge de tout sinistre, engendrant une hausse significative sur les mois de Juillet / Août.

Le nombre d'abonnés, tous parcs confondus, a connu une forte croissance due conjointement à l'attractivité de Bordeaux, officiellement « Ville préférée des Français », et aux efforts commerciaux d'Urbis Park à l'attention des abonnés potentiels.

- Bourse /Jaurès a dépassé pour la première année Tourny. L'attractivité commerciale, le quartier des restaurants, les accès sur les Quais (drainant touristes, promeneurs et manifestations) ainsi que les partenariats historiques avec le Grand Théâtre ou l'Office du Tourisme sont les bases de cette évolution.
- Les proportions d'abonnés évoluent en faveur des résidents ; les entreprises et sociétés semblent peiner à s'implanter durablement en centre ville. Elles sont très sollicitées pour s'implanter sur les deux ZAC en développement de la ville (Euratlantique et Bassins à flots)
- Meunier connaît en 2014 une montée en charge significative de sa clientèle. Le quasi-achèvement des aménagements de la Place André Meunier et la requalification du quartier, et quelques voyageurs SNCF expliquent ce décollage.
- Nous enregistrons la signature de 36 nouveaux contrats d'amodiation s'ajoutant au 109 existants.

3.2 Le programme des travaux réalisés & GER

L'année 2014 a été marquée par une grande campagne de travaux sur l'ensemble des parcs de la Délégation de Service Public :

TOURNY

1	Peinture intégralité des escaliers (principaux et secours)	35 k€
2	Changement et compléments signalétique	28 k€
3	Reprises d'étanchéité	18 k€
4	Mise en place paiement NFC	12 K€
5	Amélioration des ascenseurs	10 k€
6	Rénovation électrique	9 k€
7	Rénovation portes palières	8 k€
8	Divers	3 K€
	TOTAL	123 k€

BOURSE JAURES

1	Changement matériel de péage	316 k€
2	Reconditionnement / rénovation détection incendie	28 k€
3	Changement et compléments signalétique	28 k€
4	Reprises d'étanchéité	35 k€
5	Maçonnerie	9 k€
6	Travaux sécurité générale	5 k€
7	Rénovation portes palières	2 k€
8	Divers	7 k€
	TOTAL	430 k€

SALINIERES

1	Changement matériel de péage	122 k€
2	Reprises d'étanchéité	66 k€
3	Dispositifs d'accès ; portes palières et accès voitures	20 k€
4	Travaux sécurité générale	17 k€
5	Amélioration des ascenseurs	9 k€
6	Reconditionnement / rénovation détection incendie	3 k€
7	Divers	3 k€
	TOTAL	240 k€

MEUNIER

1	Changement matériel de péage	108 k€
2	Rénovation électrique	2 k€
	TOTAL	110 k€

Soit un montant de rénovations sur l'année 2014 d'environ **903 k€** au titre du plan de gros entretien, de renouvellement et de modernisation de nos ouvrages.

Ce montant vient en déduction de l'investissement prévu en matière de Gros Entretien & Renouvellement au contrat pour un montant de 19 103 k€ soit :

	De 2000 à 2013	2014	De 2015 à 2042	Total
Travaux de renouvellement	- 2 666	- 903	- 15 976	- 19 103

3.3 Commissions de sécurité

Le site de Salinières a passé avec succès la Commission de Sécurité quinquennale en juillet 2014.

3.4 Audit quinquennal

Un audit quinquennal prévu à notre contrat de Délégation de Service Public a été diligenté par Bordeaux Métropole fin 2013 / début 2014. Il a fait l'objet de nombreuses réserves de natures différentes. Elles ont été classées en trois catégories : **Maintenance technique, GER et Réglementaires**.

Les réserves de « **Maintenance technique** » :

- Ont fait l'objet d'un plan d'action précis, transmis mensuellement à Bordeaux Métropole.
- Ont été entièrement levées fin novembre 2014.
- Ont été constatées « levées » par échantillonnage des services communautaires pour conforter la déclaration du délégataire.

Les réserves « **GER** » et « **Réglementaires** » ont fait l'objet de deux plans d'action séparés :

- Etablissement par BP3000 d'un plan **GER** basé sur les principes suivants :
 - o Analyse détaillée du niveau global de vétusté de chaque organe des 5 ouvrages du contrat.
 - o Analyse de l'utilisation et du fonctionnement de chaque site et détermination de la durée de vie des organes
 - o Analyse et estimation des coûts de renouvellement basés sur l'expérience d'Urbispark en matière de construction
 - o Etablissement et proposition à Bordeaux Métropole d'un plan GER sur la base de ces hypothèses
- Ce document a été présenté aux équipes de Bordeaux Métropole en Juin 2014 et fait l'objet d'une analyse par les services.
- Les réserves « **Réglementaires** » portaient à la fois sur la production de documents dont Bordeaux Métropole ne disposait pas mais aussi sur des différences en matière de présence de personnel sur les sites :
 - o L'ensemble des documents réglementaires en notre possession a été produit
 - o En complément, sur l'aspect présence de personnel, une analyse précise de l'ensemble des moyens humains mis en œuvre par BP3000 sur ce contrat a été présentée à Bordeaux Métropole en juin 2014 et Décembre 2014. Elle démontre la cohérence globale des moyens mis en œuvre par le délégataire sur la totalité du contrat avec les prévisions initiales.
 - o Le délégataire a également mis en œuvre une démarche, non contractuelle, visant à sécuriser le parcours client au travers d'une signalétique renforcée et de moyens de communications modernes ; ceci dans le but de sécuriser les parcs et rassurer la clientèle (vidéo et interphonie centralisée, astreinte, interconnexions informatiques des sites, numéro d'appel gratuit, ...)

Ces éléments sont en cours d'analyse par les services de la métropole.

3.5 Partenariats locaux

Urbispark est partenaire de nombreuses manifestations, commerces et espaces culturels locaux :

- Grand Théâtre et TNBA de Bordeaux
- Office de Tourisme
- Palais de la Bourse
- Hôtels et restaurants
- ...

En 2014, Urbispark a souhaité perpétuer le partenariat initié en 2010 avec la ville de Bordeaux concernant AGORA, biennale d'architecture et de design.

Sous les pavés, la plage ...

En lien avec la Ville de Bordeaux, organisateur de la biennale de l'architecture et du design, Agora, Urbis Park a valorisé le parking Bourse Jaurès en mettant en lumière la sortie de ce parking ainsi que la place Jean Jaurès. Cette œuvre en mouvement qui a fasciné les Bordelais a été mise en place 2 soirs de suite, les 12 et 13 septembre 2014.



L'Espace Public sublimé

Acteur du stationnement à Bordeaux, Urbis Park, partenaire de la Ville a retenu, pour cette édition 2014 d'Agora, l'artiste vidéaste Bordelais Olivier Crouzel. Sur le thème « Flux et reflux », une œuvre audiovisuelle sera installée au cœur de l'espace public, à la sortie du parking Jean Jaurès. Les passants et les usagers du parking se sont trouvés plongés dans le tumulte des vagues de l'océan Atlantique.



4. Relations clients

4.1 Enquête de satisfaction clients

Contexte

Chaque année, Urbis Park fait réaliser par l'institut BVA une enquête destinée à mesurer la qualité perçue des parkings ainsi que le degré de satisfaction des clients interrogés.

Au titre de l'année 2014, cette étude a été menée du 17 novembre au 12 décembre 2014 auprès de 804 interviews réalisées dans 4 parkings dont : 599 personnes interrogées en tant que clients occasionnels et 205 personnes interrogées en tant que clients abonnés.

Le questionnaire

Les questions posées concernaient 3 types de thématiques :

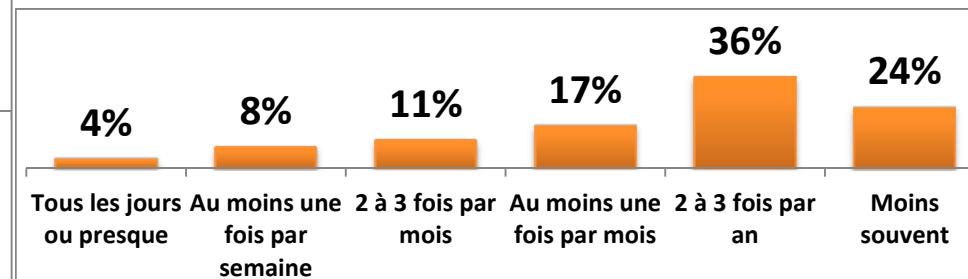
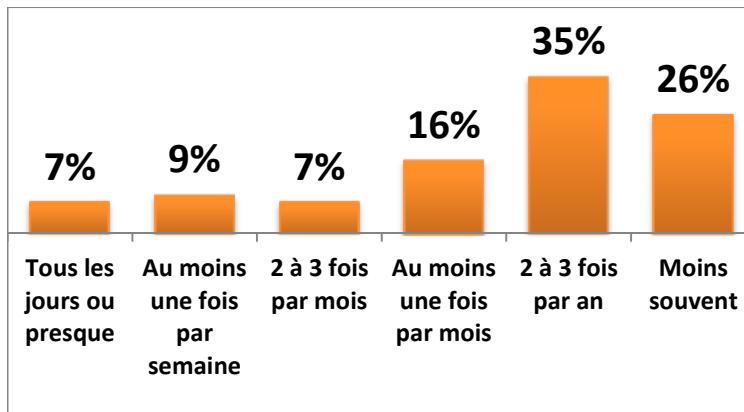
- La mobilité urbaine et l'utilisation des nouveaux modes de déplacement
- La satisfaction globale des clients Urbis Park
- La satisfaction détaillée des clients Urbis Park

Les pages suivantes présentent la synthèse de cette enquête. Pour télécharger l'étude intégrale, vous pouvez vous rendre sur l'extranet sécurisé qu'Urbis Park met à la disposition de Bordeaux Métropole : <http://www.extranet-villes-up.fr/>

Nom du Parc	Nombre de personnes interrogées	Nombre de clients occasionnels	Nombre de clients abonnés
BORDEAUX BOURSE/JAURES	201	161	40
BORDEAUX MEUNIER	202	101	101
BORDEAUX SALINIERES	201	145	56
BORDEAUX TOURNY	200	192	8
TOTAL	804	599	205

Thème 1 : Sur la mobilité urbaine et l'utilisation des nouveaux modes de déplacement

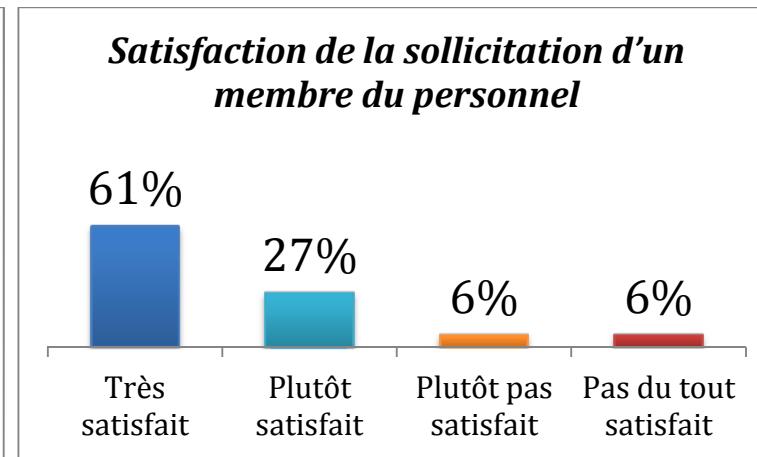
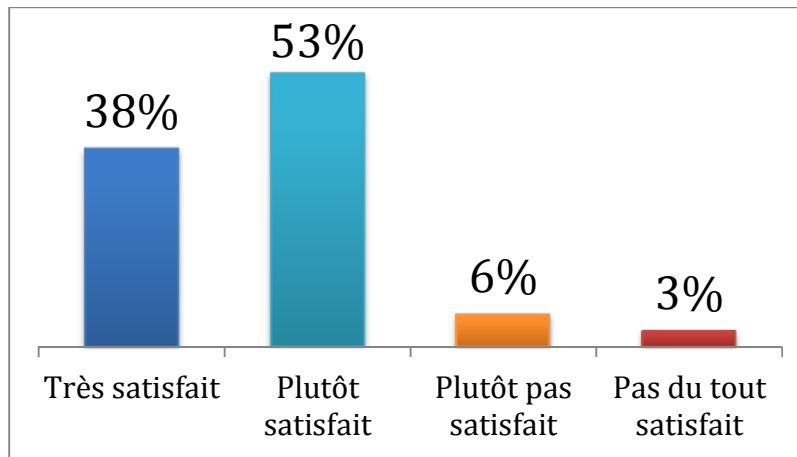
- Covoiturage et vélos VCub
 - Graphe de gauche : à quelle fréquence avez-vous recours au covoiturage ? (Effectif : 117 utilisateurs de covoiturage interrogés)
 - Graphe de droite : A quelle fréquence utilisez-vous le service de voiture en libre-service BLUECUB ? (Effectif : 108 utilisateurs du libre-service BLUECUB interrogés)



Thème 2 : Sur la satisfaction globale des clients Urbis Park

L'essentiel des questions posées aux clients ont été les suivantes :

- Qualité perçue par les clients : « *Concernant votre expérience du jour, diriez-vous que vous êtes globalement, très satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait, pas du tout satisfait, de ce parking ?* »
- Satisfaction à l'égard du personnel Urbis Park (suite à une question posée ou un renseignement demandé)



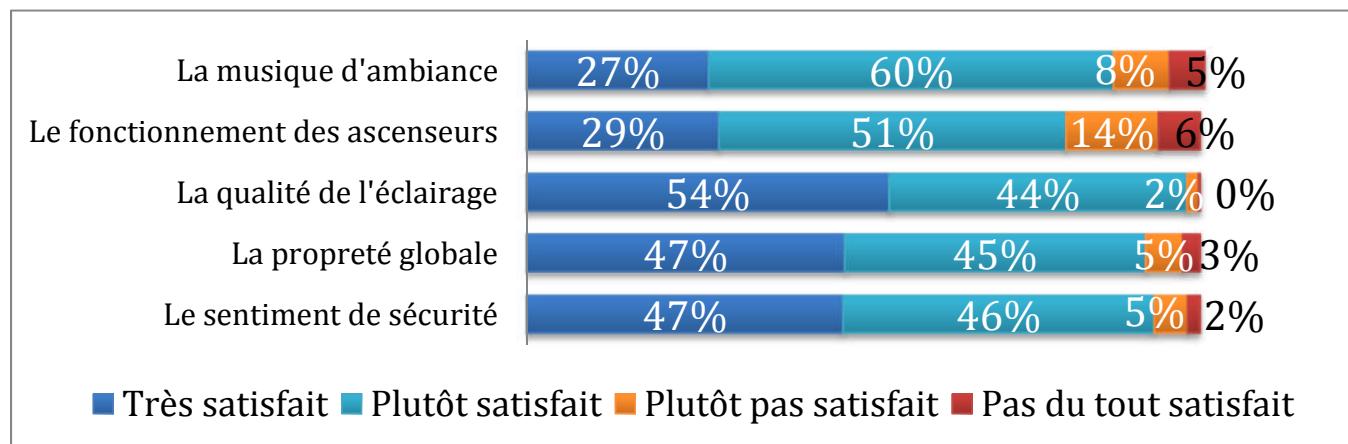
Graphe de gauche : Question posée : « *Concernant votre expérience du jour, diriez-vous que vous êtes globalement, très satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait, pas du tout satisfait, de ce parking ?* »

Graphe de droite : Question posée : « *Diriez-vous que vous avez été très satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait, pas du tout satisfait, de sa réponse ? (Effectif : 33 personnes ont sollicité un membre du personnel)* »

Thème 3 : Sur la satisfaction détaillée des clients Urbis Park

L'essentiel des questions posées aux clients ont été les suivantes :

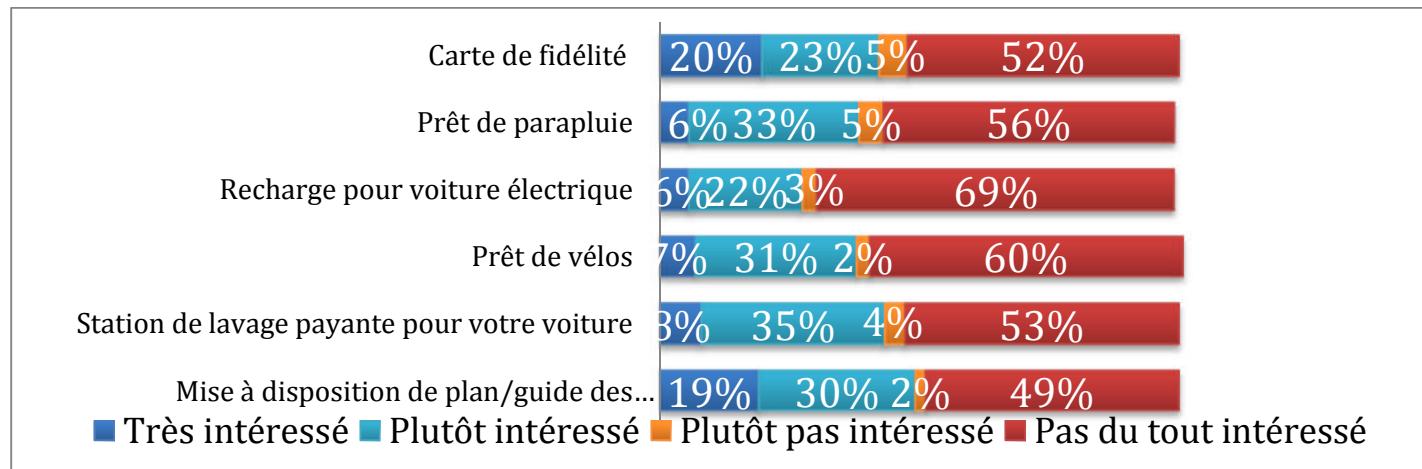
- Sentiment général sur les parkings et leur fonctionnement



- Les attentes des clients

Graphe ci-contre : Question posée :

« *Concernant votre expérience du jour, diriez-vous que vous êtes globalement, très satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait, pas du tout satisfait, de ce parking ?* »



Graphe ci-contre : Question posée :

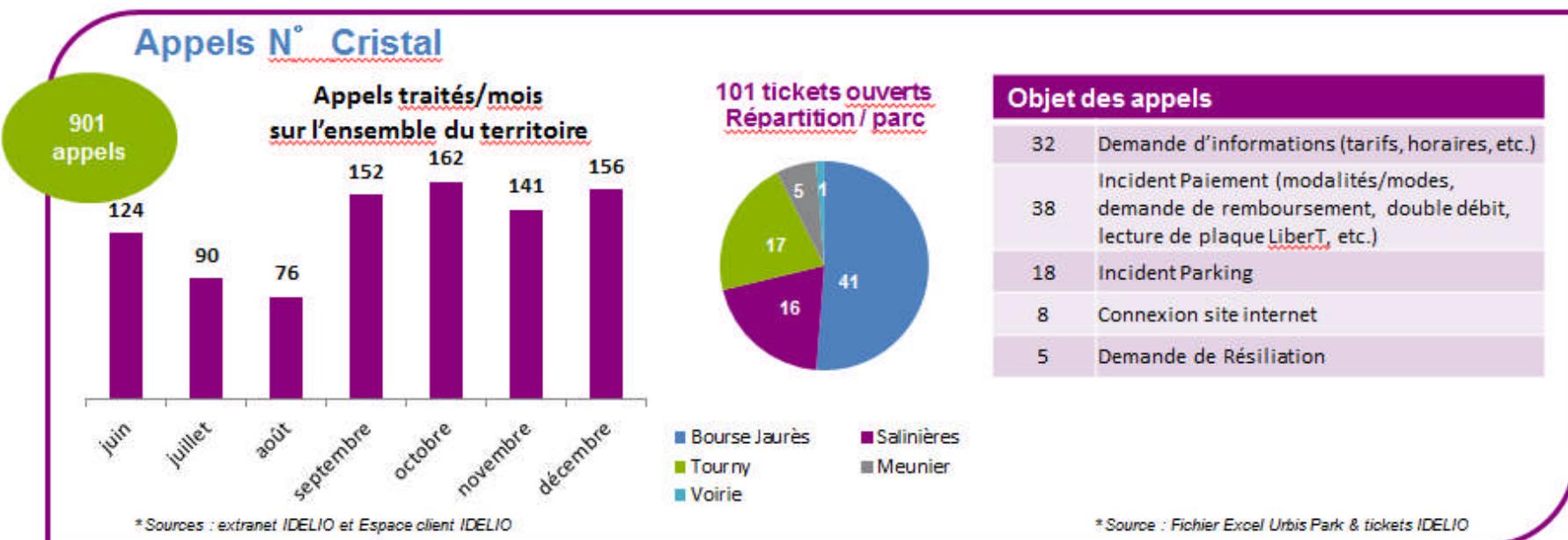
« *Nous souhaiterions connaître votre degré d'intérêt sur des produits ou services qui pourraient être mis à votre disposition. Pour chacun d'entre eux, vous me direz si vous êtes très intéressé, plutôt intéressé, plutôt pas intéressé, pas du tout intéressé ?* »

4.2 Satisfaction clients et esprit de services

L'écoute et la satisfaction clients sont au cœur de la stratégie marketing d'Urbis Park. En complément aux enquêtes BVA, plusieurs outils ont été mis en place permettant aux clients de s'exprimer et de nous faire part de leurs commentaires.

Numéro CRISTAL : 0970 60 99 55

Bilan Juin-Décembre 2014 - Bordeaux



Sondages instantanés via la technologie QR Code : Via un code barre apposé sur les caisses automatiques, le client qui dispose d'un smartphone peut « flasher » le code et remplir un questionnaire de satisfaction en ligne.

Courriel spécifique « servicesclients@urbispark.fr » : 46 courriels reçus sur la période Juin- Décembre 2014 dont : 30% problèmes de paiement (tickets coincés, questions sur un éventuel double paiement...) – 30% questions liées au fonctionnement des parkings et 40% divers dont : questions sur le paiement en ligne, demandes de renseignements.

Ces efforts en matière de relation clients trouvent également leur illustration dans les nouveaux services ainsi qu'au moyen de la Maison du stationnement implantée en cœur de ville.

Les nouveaux services

En 2014, plusieurs nouveaux services clients ont été lancés dont : l'information sur la possibilité de donner son avis en ligne (QR code) mais aussi les nouveaux modes de paiement : Liber-T et le paiement en ligne via le site urbispark.fr



La Maison du stationnement

Implantée au 6, rue Saint Rémy, La Maison du stationnement est une boutique ouverte à l'ensemble des clients des parkings. Sur place, notre personnel se charge d'apporter les réponses sur des sujets tels que :

- La vente d'abonnements et de cartes résidents,
- Les Informations tarifaires des parkings
- Les services mobilités disponibles à l'échelle de Bordeaux Métropole



4.3 Les efforts d'Urbis Park pour adapter les parkings aux nouvelles technologies en matière de paiement

Depuis le mois de février 2014, le paiement dématérialisé, système Urbis Mobile et bornes de péages NFC, a été installé dans les parkings Bourse-Jaurès, Tourny, Salinières et Meunier.

Paiement sans contact NFC

Pour les clients qui possèdent une carte bancaire et/ou un téléphone sans contact (dit « NFC »), il est possible de régler leur stationnement sans passer par les caisses automatiques. Cette innovation est le résultat des changements des matériels de péage intervenus durant l'année 2014.

Urbis Mobile : un système unique de paiement en voirie et dans les parkings

Au mois de juillet 2014, Urbis Park a lancé, au titre du marché de la voirie de Bordeaux, le système Urbis Mobile qui permet de payer son stationnement par téléphone mobile sur voirie et dans les parkings. Les 5 parkings souterrains gérés par Urbis Park à Bordeaux ont été équipés de cette technologie et permettent aux clients d'avoir un compte stationnement unique. A Bordeaux, plus de 2000 clients sont déjà abonnés à ce service.



5. Informations financières

La présentation des informations financières sera scindée en deux parties :

- Dans une première partie, l'évolution globale des recettes par parc.
- Dans une deuxième partie, les évolutions de charges et plus généralement du compte d'exploitation

5.1 Recettes :

BOURSE / JAURES

Evolution des recettes Horaires							
Mois	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2013/2014
Janvier	194 507	191 092	218 118	214 394	216 199	238 579	10%
Février	159 285	163 017	176 978	177 782	193 080	199 843	4%
Mars	185 793	197 423	214 116	222 096	253 736	253 960	0%
Avril	185 652	205 306	229 366	215 760	253 709	261 860	3%
Mai	198 185	190 595	208 110	220 026	271 538	266 282	-2%
Juin	192 127	209 457	247 295	236 488	277 826	270 582	-3%
Juillet	206 528	218 703	251 982	247 898	243 487	282 616	16%
Août	186 078	206 259	223 503	224 715	241 894	303 868	26%
Septembre	190 941	205 377	225 618	226 347	257 525	254 530	-1%
Octobre	236 328	229 815	257 926	245 783	297 354	360 214	21%
Novembre	187 134	205 945	204 913	244 893	251 621	291 234	16%
Décembre	277 672	293 947	301 809	322 109	352 076	387 979	10%
Total	2 400 228	2 516 933	2 759 733	2 798 291	3 110 044	3 371 547	8,4%

BOURSE / JAURES

Evolution des recettes Abonnés							
Mois	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2013/2014
Janvier	94 936	99 983	104 756	104 964	100 482	103 339	3%
Février	107 469	100 146	105 048	107 573	101 341	104 593	3%
Mars	104 851	99 065	106 112	109 054	101 239	103 335	2%
Avril	105 798	99 916	105 755	106 509	103 632	102 800	-1%
Mai	103 876	101 230	105 556	107 673	101 073	103 582	2%
Juin	103 831	101 404	106 512	106 387	101 558	103 328	2%
Juillet	102 846	101 615	105 130	107 449	101 821	99 832	-2%
Août	101 521	99 057	104 607	105 301	102 286	101 786	0%
Septembre	101 850	101 649	107 479	100 426	101 440	101 167	0%
Octobre	102 833	103 370	106 329	104 483	102 244	99 076	-3%
Novembre	104 770	100 825	107 751	105 641	99 132	97 259	-2%
Décembre	102 205	103 770	108 564	101 429	100 957	104 812	4%
Total	1 236 786	1 212 030	1 273 598	1 266 887	1 217 205	1 224 909	0,6%

L'évolution positive des recettes est la conséquence de différents facteurs :

- Pour les horaires :
 - Des mois de juillet et Août en forte augmentation (sinistres en 2013)
 - Un mois d'octobre qui a bénéficié de la venue de l'Hermione sur les quais de Garonne (+50k€)
 - Une fréquentation en hausse de 6%
 - Une évolution tarifaire de 1,6%
 - Un déplacement global du centre d'attractivité de la ville vers le fleuve
- Pour les abonnés :
 - Un nombre d'abonnés globalement stable
 - Une évolution tarifaire de 2,2% qui compense l'érosion des abonnés non résident

BOURSE / JAURES

Evolution des recettes Globales							
Mois	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2013/2014
Janvier	289 443	291 075	322 874	319 359	316 681	341 918	8%
Février	266 754	263 162	282 026	285 354	294 421	304 436	3%
Mars	290 644	296 488	320 228	331 150	354 975	357 295	1%
Avril	291 449	305 222	335 120	322 269	357 341	364 660	2%
Mai	302 061	291 825	313 666	327 698	372 611	369 864	-1%
Juin	295 959	310 861	353 807	342 875	379 384	373 910	-1%
Juillet	309 374	320 317	357 112	355 347	345 308	382 448	11%
Août	287 599	305 316	328 110	330 016	344 179	405 654	18%
Septembre	292 790	307 026	333 097	326 772	358 965	355 697	-1%
Octobre	339 161	333 185	364 255	350 266	399 598	459 290	15%
Novembre	291 903	306 770	312 663	350 533	350 753	388 493	11%
Décembre	379 877	397 716	410 373	423 538	453 033	492 791	9%
Total	3 637 013	3 728 963	4 033 331	4 065 178	4 327 249	4 596 456	6,2%

TOURNY

Evolution des recettes Horaires						
Mois	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Janvier	222 118	239 352	260 803	257 124	261 432	282 983
Février	187 344	203 780	219 494	222 057	243 367	243 859
Mars	211 669	235 179	257 200	254 777	268 637	273 456
Avril	223 365	244 197	251 809	263 348	267 869	267 718
Mai	213 805	232 631	241 055	251 281	270 501	272 098
Juin	235 643	258 721	275 454	255 422	293 866	269 592
Juillet	223 502	240 971	279 016	273 817	261 101	273 947
Août	180 237	217 489	227 052	224 258	268 875	253 316
Septembre	228 680	241 760	249 134	252 701	277 649	234 534
Octobre	284 830	298 920	292 417	295 572	308 372	325 709
Novembre	230 074	256 867	262 980	273 980	282 932	278 687
Décembre	318 143	341 608	353 125	338 428	345 621	328 643
Total	2 759 409	3 011 474	3 169 540	3 162 766	3 350 222	3 304 542
						-1,4%

TOURNY

Evolution des recettes Abonnés							
Mois	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2013/2014
Janvier	74 950	74 389	79 371	79 854	82 626	88 674	7%
Février	74 932	75 258	77 585	80 328	83 764	85 784	2%
Mars	76 102	77 139	76 516	82 844	84 345	86 798	3%
Avril	76 694	76 541	77 300	82 429	82 699	87 191	5%
Mai	77 709	76 986	80 147	84 520	84 983	88 331	4%
Juin	78 828	76 234	76 117	85 676	87 007	88 368	2%
Juillet	73 542	75 046	76 063	82 383	77 313	88 476	14%
Août	75 130	74 259	75 761	82 794	81 718	88 995	9%
Septembre	76 114	75 089	78 913	83 834	87 140	89 868	3%
Octobre	75 663	75 043	79 698	81 766	81 125	88 616	9%
Novembre	77 298	74 931	78 992	83 403	84 454	88 194	4%
Décembre	77 788	75 355	90 932	82 304	84 707	92 718	9%
Total	914 748	906 270	947 395	992 136	1 001 881	1 062 013	6,0%

La légère progression des recettes du parc s'explique par :

➤ Pour les horaires :

- Des mois de juillet et Août qui avaient bénéficié du report des clients de Bourse en 2013 (sinistres)
- Un mois de septembre en recul important
- Une fréquentation en légère baisse (-1,2%), notamment sur la fin de l'année
- Une politique dynamique en faveur des abonnés résident (+50 abonnés), limitant la disponibilité dans le parc pour les horaires.
- Une hausse des tarifs de 1,6%

➤ Pour les abonnés :

- Un nombre d'abonnés en hausse importante
- Une évolution tarifaire de 2,2%

TOURNY

Evolution des recettes Globales							
Mois	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2013/2014
Janvier	297 068	313 741	340 174	336 978	344 058	371 657	8%
Février	262 276	279 039	297 078	302 385	327 131	329 643	1%
Mars	287 771	312 318	333 716	337 621	352 982	360 254	2%
Avril	300 059	320 738	329 110	345 777	350 568	354 909	1%
Mai	291 514	309 617	321 202	335 801	355 484	360 429	1%
Juin	314 471	334 955	351 571	341 099	380 873	357 960	-6%
Juillet	297 044	316 017	355 080	356 200	338 414	362 423	7%
Août	255 367	291 748	302 813	307 052	350 594	342 311	-2%
Septembre	304 793	316 849	328 047	336 535	364 789	324 402	-11%
Octobre	360 493	373 963	372 115	377 338	389 497	414 325	6%
Novembre	307 371	331 798	341 972	357 384	367 386	366 881	0%
Décembre	395 931	416 963	444 057	420 732	430 328	421 361	-2%
Total	3 674 157	3 917 744	4 116 934	4 154 901	4 352 103	4 366 555	0,3%

SALINIERES

Evolution des recettes Horaires						
Mois	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Janvier	14 199	15 406	15 670	15 794	14 466	15 872
Février	14 321	13 765	14 592	13 738	15 144	14 004
Mars	18 043	16 259	17 929	17 568	19 349	20 338
Avril	16 500	18 729	18 445	18 392	19 266	15 310
Mai	19 139	17 786	19 473	18 084	16 393	21 512
Juin	18 580	19 256	20 573	20 994	0	26 197
Juillet	17 149	18 673	21 239	20 776	1 526	22 927
Août	14 676	18 364	18 285	17 073	7 759	23 974
Septembre	17 625	20 733	21 293	22 189	10 571	23 292
Octobre	18 488	22 237	21 980	20 045	12 882	26 220
Novembre	15 580	16 967	17 245	18 700	11 909	26 516
Décembre	15 185	17 910	17 128	20 234	18 561	26 005
Total	199 486	216 084	223 852	223 586	147 825	262 167
					77,3%	

SALINIERES

Evolution des recettes Abonnés							
Mois	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2013/2014
Janvier	13 526	14 945	16 431	15 220	15 158	14 476	-4%
Février	13 548	14 980	15 975	14 682	14 920	13 119	-12%
Mars	14 172	14 887	15 973	15 402	14 603	12 603	-14%
Avril	14 091	15 591	15 653	15 907	15 169	13 257	-13%
Mai	14 682	15 612	15 622	15 901	15 937	12 756	-20%
Juin	14 722	15 391	15 422	15 752	0	13 453	#DIV/0!
Juillet	13 772	15 702	15 361	15 377	0	14 316	#DIV/0!
Août	14 817	15 234	15 273	14 954	14 699	13 251	-10%
Septembre	13 847	16 010	15 418	15 264	15 126	14 016	-7%
Octobre	14 288	15 567	15 777	14 254	5 785	14 619	153%
Novembre	14 535	15 842	15 623	14 896	13 771	14 576	6%
Décembre	14 788	16 170	15 493	15 141	14 264	15 634	10%
Total	170 787	185 931	188 021	182 749	139 432	166 076	19,1%

La forte évolution des recettes du parc s'explique par :

- Pour les horaires :
 - Par la réouverture de l'ensemble des niveaux sinistrés du parc suite à leur réhabilitation
 - Les travaux et l'interdiction de stationner en surface pendant les travaux de la place Saint-Michel
 - Le déplacement marché dominical sur la place de la Grave qui le rend très visible
 - Une hausse des tarifs de 2,2%
- Pour les abonnés :
 - Un nombre d'abonnés en hausse très importante (mais en dessous des niveaux historiques d'avant sinistre)
 - Une évolution tarifaire de 2,3%

SALINIERES

Evolution des recettes Globales							
Mois	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2013/2014
Janvier	27 725	30 350	32 100	31 013	29 624	30 348	2%
Février	27 870	28 745	30 567	28 419	30 064	27 123	-10%
Mars	32 215	31 146	33 901	32 970	33 952	32 941	-3%
Avril	30 591	34 320	34 098	34 299	34 435	28 567	-17%
Mai	33 820	33 398	35 095	33 985	32 330	34 268	6%
Juin	33 301	34 646	35 995	36 746	0	39 650	#DIV/0!
Juillet	30 921	34 375	36 601	36 153	1 526	37 243	2341%
Août	29 493	33 598	33 558	32 026	22 458	37 225	66%
Septembre	31 472	36 743	36 711	37 453	25 697	37 308	45%
Octobre	32 775	37 804	37 757	34 299	18 667	40 839	119%
Novembre	30 114	32 809	32 868	33 596	25 680	41 092	60%
Décembre	29 973	34 080	32 621	35 374	32 825	41 639	27%
Total	370 273	402 015	411 872	406 335	287 258	428 243	49,1%

MEUNIER

Evolution des recettes Horaires						
Mois	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Janvier					1 936	6 552
Février					3 708	5 346
Mars					3 195	6 270
Avril					4 159	6 106
Mai					3 628	6 875
Juin					3 343	7 579
Juillet					3 159	4 493
Août					4 382	4 184
Septembre					4 926	8 389
Octobre					6 036	8 416
Novembre				706	5 959	10 226
Décembre				2 083	5 784	10 490
Total				2 788	50 215	84 926
						69,1%

MEUNIER

Evolution des recettes Abonnés							
Mois	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2013/2014
Janvier						2 446	4 437
Février						2 919	4 596
Mars						3 395	4 695
Avril						3 797	4 486
Mai						3 791	4 299
Juin						3 972	4 224
Juillet						3 821	4 106
Août						3 746	3 702
Septembre						3 476	4 875
Octobre						4 756	4 875
Novembre					407	4 896	4 862
Décembre						1 947	5 013
Total					2 354	46 028	54 233
							17,8%

La forte évolution des recettes du parc s'explique par :

- Pour les horaires :
 - Une montée en charge du parc qui commence à trouver sa clientèle (+54%)
 - Un secteur urbain en reconstruction, se bonifiant.
 - Une hausse des tarifs de 2,2%
- Pour les abonnés :
 - Un nombre d'abonnés en hausse importante (+10%)
 - Une évolution tarifaire de 2,3%

Pour autant le niveau de recettes globales du parc reste très en dessous de son coût d'exploitation.

MEUNIER

Evolution des recettes Globales							
Mois	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2013/2014
Janvier							10 989
Février							9 942
Mars							10 965
Avril							10 592
Mai							11 174
Juin							11 803
Juillet							8 599
Août							7 886
Septembre							13 264
Octobre							13 291
Novembre					10 855	15 088	39%
Décembre					10 797	15 566	44%
Total					21 652	139 159	542,7%

Tous parcs

Evolution des recettes Globales						
2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2013/2014
614 236	635 166	695 149	687 351	694 745	754 912	9%
556 900	570 946	609 671	616 159	658 243	671 144	2%
610 630	639 952	687 845	701 741	748 499	761 455	2%
622 099	660 280	698 328	702 345	750 300	758 728	1%
627 395	634 839	669 963	697 484	767 844	775 735	1%
643 731	680 462	741 373	720 720	767 572	783 323	2%
637 339	670 709	748 792	747 700	692 228	790 713	14%
572 459	630 662	664 481	669 094	725 358	793 076	9%
629 056	660 617	697 855	700 760	757 853	730 671	-4%
732 430	744 952	774 127	761 903	818 554	927 745	13%
629 389	671 378	687 504	742 626	754 674	811 554	8%
805 781	848 759	887 050	883 673	926 983	971 357	5%
7 681 443	8 048 722	8 562 138	8 631 556	9 062 853	9 530 413	5,2%

L'évolution globale des recettes reste positive portée par l'accessibilité et l'attractivité des deux parcs d'hyper-centre Tourny et Bourse Jaurès. Les parcs périphériques commencent à se développer, en lien avec la restructuration globale du quartier dans lequel ils sont implantés

L'évolution du nombre d'abonnés résidents (et donc des recettes) confirme la tendance observée en matière de modification d'usage des bâtiments de centre-ville (bureaux transformés en habitations).

En synthèse, l'évolution des recettes de 5,2% traduit le dynamisme et l'attractivité de la ville, notamment l'hyper-centre et les Quais, le positionnement central des ouvrages, la cohérence entre les tarifs pratiqués avec les attentes de la clientèle. Ces dernières restent cependant très en dessous des prévisions du compte d'exploitation prévisionnel du contrat de délégation de service public

5.2 Comptes d'exploitation :

Vous trouverez en annexe les comptes sociaux de l'entreprise (Bilan et Compte de résultat)

**Le compte d'exploitation présenté reflète le compte de résultat social. Seuls quelques reclassements font différer la présentation.*

Les charges et produits sont affectés directement par parc quand cela est possible. Pour les charges et produits non affectés, ils sont répartis sur les ouvrages au prorata des produits d'exploitation.

Le coût de gestion par la société Urbis Park Services est facturé sur une base régie par une convention et établi à 9% du chiffre d'affaires de la société.

Le cash flow courant d'exploitation : Le cash flow d'exploitation passe de 7923 k€ en 2013 à 6304 k€ en 2014, soit une diminution de 1619 k€ (-20%). Cette évolution négative s'explique principalement par l'enregistrement comptable en 2013 d'une garantie spécifique relative au litige sur les taxes foncières entre BP 3000 et Bordeaux Métropole. Ce litige, clôturé courant 2013, a conduit à la comptabilisation des taxes foncières, des reprises de provisions afférentes et à l'activation de la garantie prise sur ce litige au moment du rachat de BP 3000 par la société Parcs GFR. Cette garantie s'élève à 2101 k€.

Les recettes parking directement liées à l'exploitation des places de stationnement tendent à progresser. Il convient de relativiser cette augmentation de 5% au regard :

- des baisses de CA parking enregistrées en 2013 suite aux sinistres sur les parkings de Salinières et de Jaurès :
 - augmentation de 36% des recettes du parking Salinières n'ayant pas fonctionné à pleine capacité en 2013 (consécutivement à l'incendie). Les recettes de stationnements de ce parking remontent au niveau avant sinistre de 2012 (433 k€ en 2014 contre 418 k€ en 2012), soit une augmentation liée essentiellement à l'actualisation tarifaire.
- des recettes du parking André Meunier en augmentation de 39% sur l'exercice 2014 (principalement les recettes horaires qui évoluent de 70% en 2013 et 2014). Celles-ci correspondent à une montée en puissance normale d'un parking de cette typologie.

Le chiffre d'affaire total de la BP3000, évolue de 432 k€ en 2014 (+4,7% à 9670 k€). Cette évolution s'explique par plusieurs aspects :

En matière de clientèle horaire :

- Une évolution tarifaire de 1,6% en moyenne
- Une évolution de la fréquentation d'environ 5%

En matière de clientèle abonnée :

- Une évolution tarifaire de 2,2 % en moyenne
- Une augmentation importante du nombre d'abonnés résidents (+9% ; +118 ab.)
- Une baisse limitée du nombre d'abonnés non résidents (-3% ; -33 abonnés)
- Le chiffre d'affaire complémentaire résident compense donc la perte liée au départ des non résidents.

En synthèse, la hausse de chiffre d'affaire est à mettre à 50% au crédit des actualisations tarifaires (compensant les hausses de charges) et à 50% au crédit des évolutions de fréquentation des ouvrages, traduisant une bonne attractivité des parcs de la BP3000.

Pondération des hausses de CA :

COMPTE D EXPLOITATION 2014 - STE BP 3000										
Valeur en K€	MEUNIER		SALINIERES		TOURNY		BOURSE & JAURES		BP 3000 consolidé	
	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013
Abonnements	52	46	161	160	1 049	1 004	1 204	1 194	2 467	2 404
Amodiations	22	18	10	9	28	26	33	27	93	80
Clientèle horaire	85	50	262	149	3 303	3 353	3 370	3 090	7 020	6 643
Total recettes parking	159	114	433	319	4 380	4 382	4 608	4 311	9 580	9 127
<i>Evolution en%</i>	<i>39,0%</i>		<i>36,0%</i>		<i>-0,1%</i>		<i>6,9%</i>		<i>5,0%</i>	
<i>€ par place</i>	<i>0492€/place</i>	<i>0354€/place</i>	<i>1022€/place</i>	<i>0752€/place</i>	<i>4384€/place</i>	<i>4387€/place</i>	<i>2844€/place</i>	<i>2661€/place</i>	<i>2846€/place</i>	<i>2711€/place</i>
Autres recettes	3	3	3	2	49	39	35	66	90	111
Total autres recettes	3	3	3	2	49	39	35	66	90	111
Total du Chiffre d'affaires	162	118	437	321	4 428	4 422	4 642	4 377	9 670	9 238
	<i>37,9%</i>		<i>35,9%</i>		<i>0,2%</i>		<i>6,1%</i>		<i>4,7%</i>	
	<i>0503€/place</i>	<i>0365€/place</i>	<i>1030€/place</i>	<i>0758€/place</i>	<i>4433€/place</i>	<i>4426€/place</i>	<i>2866€/place</i>	<i>2702€/place</i>	<i>2873€/place</i>	<i>2744€/place</i>
Reprises de provisions d'exploitation	0	29	0	80	5	1 104	5	1 086	10	2 299
Transfert de charges d'exploitation	-	26	106	399	9	1 003	98	1 152	213	2 581
Total des produits d'exploitation	163	173	543	801	4 442	6 528	4 745	6 615	9 893	14 117

Les produits d'exploitation :

- **Parking Meunier :**

- L'augmentation de CA est liée à la phase de montée en puissance du parking ouvert fin 2012.
- Les travaux de restructuration du quartier Saint Michel et de la Gare (Euratlantique) ont un effet bénéfique sur la fréquentation de l'ouvrage.
- La réouverture de la place A. Meunier au public confère une meilleure visibilité à l'ouvrage.

- **Parking Salinières :**

- L'augmentation de 36% du CA n'est pas représentative car ce parking sinistré en 2013 (incendie) a vu son activité fortement impactée par le sinistre (incendie et ses conséquences liées à la réhabilitation du parking).
- Les travaux sur Saint Michel ont fortement constraint le stationnement sur voirie
- Le déplacement du marché sur la place de la Grave a profité à la fréquentation horaire du parc.

- **Parking Tourny :**

- Les recettes de ce parking sont stables entre 2013 et 2014
- La baisse de fréquentation (donc de chiffre d'affaire horaire) est compensée par l'augmentation du nombre d'abonnés.

- **Parking Bourse & Jaurès :**

- L'évolution des recettes horaires de 280 k€ représente une augmentation de 9%.
- Cette augmentation est à pondérer sur 2013 des effets des deux sinistres ayant impacté ce parc en 2013 (incendie sur Salinières et transfert d'abonnés + inondation Jaurès ayant entraîné 15 jours de fermeture sur Jaurès) ainsi que de l'augmentation tarifaire.
- Une régularisation de 18 k€ relative au CA 2012 et comptabilisée sur l'exercice 2013. Elle vient réduire l'augmentation constatée entre 2013 et 2014 à 262 k€.
- Le parc continue de bénéficier du déplacement du barycentre de la ville vers le fleuve et de la grande attractivité des Quais de Garonne.

- **Les amodiations** sont en progression importante grâce notamment à la convention signée avec la société DIVONA en charge de la réalisation de l'ensemble immobilier « Place Sainte Catherine » avec laquelle il a été conclu la vente de 30 amodiations sur le parc Jean Jaurès.

VENTE DES AMODIATIONS PAR PARKING ET PAR AN

Année	Bourse & Jaures	Tourny	Salinières	Meunier	TOTAL
2000	0	0	0	0	0
2001	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0
2003	4	0	4	0	8
2004	11	31	0	0	42
2005	0	0	0	0	0
2006	0	0	0	0	0
2007	6	0	3	0	9
2008	6	0	0	0	6
2009	1	0	0	0	1
2010	1	0	2	0	3
2011	5	1	3	0	9
2012	1	0	3	1	5
2013	1	8	2	15	26
2014	35	0	0	1	36
TOTAL	71	40	17	17	145

REPARTITION AMODIATIONS vs CONTRAT DSP

	Jaurès	Bourse	Salinières	Meunier	Tourny
Amodiations	71 sur 50	0 sur 36	17 sur 22	17 sur 17	40 sur 51
Amodiations libres			0 sur 86		
Total			145 sur 262		

Le potentiel amodiabible reste cependant très important : **117 places**

En lien avec l'opération de Bordeaux Métropole Aménagement sur le site de l'ancienne Ecole de Santé Navale, il a été envisagé de subvenir aux besoins en stationnement de cette opération en proposant des amodiations sur le parc A. Meunier. Cette opportunité serait bénéfique pour tous puisqu'elle permettrait de limiter les coûts de construction, tout en mutualisant le potentiel stationnement dans ce secteur en utilisant 100 places totalement inoccupées du parc A. Meunier.

Les charges d'exploitation et de fonctionnement

La majeure partie des charges est lissée sur les 12 mois de l'année, que ce soit des charges qui fassent l'objet d'une facturation mensuelle (principales charges de gestion, personnel, ...), ou qu'elles soient analytiquement étalées sur l'année (impôts, amortissements,...).

Elles diminuent fortement, passant de 6194 k€ en 2013 à 3588 k€, soit une diminution de 2606 k€ qui s'explique par les éléments suivants :

- Régularisation en 2013 des taxes foncières de 2004 à 2012 suite à la clôture du litige : -2258 k€ d'impôt et taxe par rapport à 2013
- Maintien des dépenses relatives à l'entretien et la maintenance. Il est ici rappelé que ces dépenses en 2013 avaient été fortement impactées par les réfections des ouvrages sinistrés (-331 k€ en 2013 sur Jaurès et Salinières)

Les provisions pour risque & charges correspondent à un ajustement de la provision relative au litige avec Grillet Paysan dont le jugement a été rendu courant 2014. Cette provision sera reprise sur l'exercice 2015 lorsque le litige sera totalement levé.

COMPTE D'EXPLOITATION 2014 - STE BP 3000

Valeur en K€	MEUNIER		SALINIERES		TOURNY		BOURSE & JAURES		BP 3000 consolidé	
	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013
Abonnements	52	46	161	160	1 049	1 004	1 204	1 194	2 467	2 404
Amodiatis	22	18	10	9	28	26	33	27	93	80
Clientèle horaire	85	50	262	149	3 303	3 353	3 370	3 090	7 020	6 643
Total recettes parking	159	114	433	319	4 380	4 382	4 608	4 311	9 580	9 127
<i>Evolution en% € par place</i>	<i>39,0%</i>		<i>36,0%</i>		<i>-0,1%</i>		<i>6,9%</i>		<i>5,0%</i>	
	<i>0492€/ place</i>	<i>0354€/ place</i>	<i>1022€/ place</i>	<i>0752€/ place</i>	<i>4384€/ place</i>	<i>4387€/ place</i>	<i>2844€/ place</i>	<i>2661€/ place</i>	<i>2846€/ place</i>	<i>2711€/ place</i>
Autres recettes	3	3	3	2	49	39	35	66	90	111
Total autres recettes	3	3	3	2	49	39	35	66	90	111
Total du Chiffre d'affaires	162	118	437	321	4 428	4 422	4 642	4 377	9 670	9 238
	<i>37,9%</i>		<i>35,9%</i>		<i>0,2%</i>		<i>6,1%</i>		<i>4,7%</i>	
	<i>0503€/ place</i>	<i>0365€/ place</i>	<i>1030€/ place</i>	<i>0758€/ place</i>	<i>4433€/ place</i>	<i>4426€/ place</i>	<i>2866€/ place</i>	<i>2702€/ place</i>	<i>2873€/ place</i>	<i>2744€/ place</i>
Reprises de provisions d'exploitation	0	29	0	80	5	1 104	5	1 086	10	2 299
Transfert de charges d'exploitation	-	26	106	399	9	1 003	98	1 152	213	2 581
Total des produits d'exploitation	163	173	543	801	4 442	6 528	4 745	6 615	9 893	14 117
Maintenance	-	16	-	28	-	52	-	47	-	145
Entretien	-	7	-	83	-	252	-	38	-	91
Locations mobilières	-	2	-	5	-	5	-	12	-	10
Fournitures techniques et d'exploitation	-	4	-	9	-	7	-	32	-	38
Frais de fonctionnement (assurances, transport de fonds, fluides, ...)	-	38	-	46	-	56	-	90	-	86
Charges de gestion des parcs	-	67	-	69	-	170	-	372	-	219
Impôts & Taxes	-	28	-	49	-	60	-	270	-	262
Urbis Park	-	14	-	9	-	31	-	37	-	406
Personnels extérieurs	-	93	-	124	-	119	-	113	-	216
Charges de personnel	-	108	-	133	-	150	-	150	-	622
Délégation de siège	-	17	-	17	-	34	-	27	-	117
Redevance pour concession	-		-	-	-	7	-	7	-	14
Autres	-	0	-	0	-	0	-	1	-	1
Charge indirectes de gestion courante	-	17	-	17	-	41	-	34	-	133
Charges d'exploitation hors amort.	-	219	-	267	-	420	-	825	-	1 236
Cash flow courant d'exploitation	-	56	-	94	-	123	-	24	-	3 206

Cash flow courant d'exploitation	-	56	-	94	123	-	24	3 206	4 431	3 032	3 611	6 304	7 923								
Dotation aux amortissements	-	341	-	345	-	479	-	469	-	356	-	309	-	2 330	-	2 342	-	3 506	-	3 465	
Charges à répartir	-	0	-	0	-	1	-	1	-	9	-	9	-	9	-	9	-	19	-	19	
Provision pour risques et charges	-	0	-	2	-	0	-	5	-	2	-	70	-	2	-	68	-	5	-	145	
Provision pour grosse réparations	-	59	-	51	-	90	-	90	-	6	-	6	-	465	-	465	-	621	-	613	
Provision pour renouvellement	-	-	-	15	-	-	-	33	-	-	-	45	-	-	-	145	-	-	-	238	
Dotation nette aux amortissement & aux provisions	-	400	-	413	-	570	-	598	-	373	-	439	-	2 807	-	3 030	-	4 150	-	4 480	
Résultat d'exploitation	-	456,15	-	507 488	-	447,29	-	622,8	2 832,32	3 992,1	225,3	581,2	2 154	3 443							

Charges de gestion des parcs

L'année 2013 avait largement été impactée par les sinistres sur les parcs de Bourse et Salinières, justifiant une forte augmentation des charges de gestion des parcs (poste maintenance et entretien en augmentation de 331 k€). En 2014, ces charges reviennent à leur niveau normatif (864 k€ vs 1204 k€ en 2013).

Les autres charges de gestion des parcs restent globalement stables.

Impôts et taxes

Ce poste de charges diminue significativement suite à la régularisation des taxes foncières de 2004 à 2013 enregistrée sur l'exercice 2013.

En 2014, ce poste se compose de :

- 314 k€ de Taxe Foncière
- 234 k€ de Cotisation Foncière des Entreprises
- 138 k€ de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
- 16.5 k€ de Cotisation Sociale de Solidarités des Sociétés

Charges de personnel

Les sinistres de 2013 (incendie et inondation) ont entraîné un recours important au personnel intérimaire. 2014 marque un retour à niveau de charge de personnel dans la norme des années passées.

Dotations aux amortissements et aux provisions

La baisse du poste Dotation nette aux amortissements et aux provisions s'élève à 330 K€ et s'explique par :

- La fin du litige portant sur la taxe foncière de BP3000, taxe désormais comptabilisée en charge fiscale (impact -140 K€),
- La revue en cours du plan de GER sur la base des éléments transmis en juin 2014 par BP3000.
 - o Elle établit, par parc, par nature de travaux et suivant un échéancier précis la dotation annuelle aux provisions de GER.
 - o Le montant global de ce plan est supérieur à l'engagement contractuel initial de 19,1 M€ (Cf. Avenant 2 du contrat de Délégation de Service Public : Annexe 12 – Plan d'affaire).
 - o Dans l'attente d'analyses/conclusions sur cette revue par Bordeaux Métropole, BP3000 n'a pas maintenu la dotation de la provision pour renouvellement. Cette provision, non contractuelle au demeurant, sera à l'avenir dimensionnée en cohérence avec l'enveloppe du plan GER validé par Bordeaux Métropole et BP3000.

6. Conclusion

L'activité des parcs Bordelais a été dynamique sur l'année 2014.

Néanmoins, les produits d'exploitation 2014 restent en deçà des projections initiales telles que définies dans le plan d'affaires prévisionnel. Le développement de l'attractivité des parcs bordelais constituera une priorité pour la société BP3000 en 2015 tout en maintenant un haut niveau de qualité de service et d'écoute clients.

Une attention particulière devra être portée sur le développement du parking André Meunier et notamment l'opportunité de commercialiser des amodiations pour les besoins des résidents actuels ou futurs et notamment ceux relatifs à l'opération Santé Navale développée par BMA.

Sur le plan technique et contractuel, le plan « **GER** » devra être précisé sur la base du travail présenté à Bordeaux Métropole en juin 2014 et dans le respect de l'économie générale du contrat.

Enfin, l'année 2015 verra la mise en place de la tarification au $\frac{1}{4}$ heure.

7. Annexes

Annexe 1 – Evolution annuelle de la fréquentation par ouvrage :

BOURSE / JAURES

Années	Evolution mensuelle							Abonnés					
	Horaire					Variation 2013/2014		2013		2014		Variation 2013/2014	
	2010	2011	2012	2013	2014			R	NR	R	NR		
Mois													
Janvier	40 420	42 484	40 983	39 522	42 517	8%		709	452	811	444	8%	
Février	36 229	36 594	35 665	37 005	37 782	2%		793	455	805	443	0%	
Mars	43 053	42 916	42 981	48 104	45 880	-5%		812	456	813	443	-1%	
Avril	43 593	45 570	40 711	45 878	45 017	-2%		806	459	810	433	-2%	
Mai	40 688	41 134	41 387	48 820	46 897	-4%		799	446	810	434	0%	
Juin	44 502	47 455	44 609	49 661	47 866	-4%		782	452	810	428	0%	
Juillet	45 543	48 087	45 171	43 858	50 137	14%		762	454	817	429	2%	
Août	41 686	42 367	41 692	42 236	52 717	25%		754	456	791	429	1%	
Septembre	41 952	44 070	41 463	44 911	44 956	0%		735	488	803	427	1%	
Octobre	44 977	50 012	46 201	52 446	64 394	23%		788	451	799	410	-2%	
Novembre	40 987	39 691	45 193	45 036	50 908	13%		803	443	808	406	-3%	
Décembre	56 230	57 224	57 631	60 231	65 422	9%		804	437	820	397	-2%	
Total	519 860	537 604	523 687	557 708	594 493	6,60%							

Annexe 1 – Evolution annuelle de la fréquentation par ouvrage :

TOURNY

Années	Evolution mensuelle						Variation 2013/2014			
	Horaire									
	2010	2011	2012	2013	2014	R	NR	2013	2014	Variation 2013/2014
Mois										
Janvier	46 918	48 014	46 777	46 109	46 493	164	569	180	575	3%
Février	41 589	42 068	42 256	44 391	48 282	166	574	184	571	2%
Mars	46 799	49 414	47 802	49 142	49 155	170	574	186	566	1%
Avril	47 446	45 973	47 216	45 947	47 441	169	570	189	566	2%
Mai	44 566	44 423	44 411	46 354	47 704	172	573	195	567	2%
Juin	50 536	49 976	42 797	47 338	47 390	172	572	200	562	2%
Juillet	45 960	50 276	46 809	40 188	46 194	167	546	200	575	9%
Août	38 737	38 741	37 043	44 133	41 508	163	545	215	566	10%
Septembre	46 157	45 206	44 089	46 962	41 066	177	554	232	555	8%
Octobre	54 561	53 359	52 729	54 068	48 567	178	561	245	544	7%
Novembre	47 276	48 218	48 099	50 370	48 785	176	565	254	541	7%
Décembre	64 326	64 879	61 992	61 649	56 826	176	575	264	543	7%
Total	574 871	580 547	562 020	576 651	569 411	-1,26%				

Annexe 1 – Evolution annuelle de la fréquentation par ouvrage :

SALINIERES

Années	Evolution mensuelle										
	Horaire					Variation 2013/2014	Abonnés				Variation 2013/2014
	2010	2011	2012	2013	2014		2013	2014	R	NR	
Mois											
Janvier	4 458	4 052	4 074	3 876	4 101	6%	344	7	300	8	-12%
Février	4 038	3 887	3 568	4 251	3 734	-12%	333	13	300	8	-11%
Mars	4 857	4 696	4 751	5 417	5 261	-3%	339	12	295	8	-14%
Avril	5 152	4 902	4 653	4 885	4 173	-15%	348	15	286	7	-19%
Mai	5 093	4 904	4 486	4 094	5 419	32%	349	12	293	8	-17%
Juin	5 317	5 161	5 213	0	6 155	-	0	0	290	9	-
Juillet	4 991	5 330	5 156	27	5 265	19400%	0	0	307	8	-
Août	4 721	4 447	3 913	2 124	5 369	153%	337	12	301	7	-12%
Septembre	5 708	5 471	5 440	3 461	5 520	59%	343	12	304	7	-12%
Octobre	5 502	5 616	5 089	3 653	6 300	72%	312	9	324	9	4%
Novembre	4 183	4 450	4 736	3 176	6 032	90%	313	9	328	9	5%
Décembre	4 405	4 411	5 166	5 042	5 981	19%	312	8	348	9	12%
Total	58 425	57 327	56 245	40 006	63 310	58%					

Annexe 1 – Evolution annuelle de la fréquentation par ouvrage :

MEUNIER

Années	Evolution mensuelle										
	Horaire					Variation 2013/2014	Abonnés				Variation 2013/2014
	2010	2011	2012	2013	2014		R	NR	R	NR	
Mois							64	2	91	8	50%
Janvier				440	1 439		74	3	92	8	30%
Février				945	1 094		80	5	94	8	20%
Mars				700	1 273		84	5	90	6	8%
Avril				842	1 107		79	6	95	5	18%
Mai				691	1 321		79	6	88	6	11%
Juin				683	1 339		81	7	84	5	1%
Juillet				604	853		83	10	92	3	2%
Août				659	728		87	10	105	6	14%
Septembre				959	1 171		97	11	108	10	9%
Octobre				1 096	1 385		97	12	106	8	5%
Novembre		184		1 190	1 756	48%	96	11	106	8	7%
Décembre	509			1 126	1 853	65%					
Total	0	0	693	9 935	15 319	54,19%					

Annexe 2 – Evolution annuelle du nombre d'abonnés par ouvrage :

BOURSE / JAURES

Années	Evolution du nombre d'abonnés									
	2011		2012		2013		2014		Var. 2013/2014	
Mois	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR
Janvier	696	578	745	558	709	452	811	444	14%	-2%
Février	710	579	760	589	793	455	805	443	2%	-3%
Mars	720	568	762	570	812	456	813	443	0%	-3%
Avril	714	573	784	525	806	459	810	433	0%	-6%
Mai	727	569	790	524	799	446	810	434	1%	-3%
Juin	730	556	775	519	782	452	810	428	4%	-5%
Juillet	727	556	774	519	762	454	817	429	7%	-6%
Août	745	550	766	516	754	456	791	429	5%	-6%
Septembre	752	557	772	437	735	488	803	427	9%	-13%
Octobre	747	547	779	483	788	451	799	410	1%	-9%
Novembre	747	558	784	449	803	443	808	406	1%	-8%
Décembre	744	559	778	453	804	437	820	397	2%	-9%
Total	730	563	772	512	779	454	808	427	4%	-6%

Annexe 2 – Evolution annuelle du nombre d'abonnés par ouvrage :

TOURNY

Années	Evolution du nombre d'abonnés									
	2011		2012		2013		2014		Var. 2013/2014	
Mois	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR
Janvier	171	562	159	572	164	569	180	575	10%	1%
Février	172	560	161	585	166	574	184	571	11%	-1%
Mars	174	552	162	572	170	574	186	566	9%	-1%
Avril	174	555	160	575	169	570	189	566	12%	-1%
Mai	175	556	158	587	172	573	195	567	13%	-1%
Juin	170	556	158	587	172	572	200	562	16%	-2%
Juillet	169	556	148	578	167	546	200	575	20%	5%
Août	170	558	149	581	163	545	215	566	32%	4%
Septembre	177	558	159	578	177	554	232	555	31%	0%
Octobre	173	560	161	576	178	561	245	544	38%	-3%
Novembre	165	566	167	576	176	565	254	541	44%	-4%
Décembre	160	560	164	561	176	575	264	543	50%	-6%
Total	172	558	158	579	171	565	212	561	24%	-1%

Annexe 2 – Evolution annuelle du nombre d'abonnés par ouvrage :

SALINIERES

Années	Evolution du nombre d'abonnés									
	2011		2012		2013		2014		Var. 2013/2014	
Mois	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR
Janvier	360	30	352	13	344	7	300	8	-13%	14%
Février	356	27	352	14	333	13	300	8	-10%	-38%
Mars	352	23	359	14	339	12	295	8	-13%	-33%
Avril	350	23	361	15	348	15	286	7	-18%	-53%
Mai	352	19	355	14	349	12	293	8	-16%	-33%
Juin	352	18	348	15	0	0	290	9	#DIV/0!	#DIV/0!
Juillet	355	17	348	8	0	0	307	8	#DIV/0!	#DIV/0!
Août	353	16	353	7	337	12	301	7	-11%	-42%
Septembre	363	15	348	7	343	12	304	7	-11%	-42%
Octobre	367	14	347	9	312	9	324	9	4%	0%
Novembre	361	14	351	9	313	9	328	9	5%	0%
Décembre	368	16	346	10	312	8	348	9	12%	13%
Total	356	20	352	11	278	9	306	8	10%	-11%

Annexe 2 – Evolution annuelle du nombre d'abonnés par ouvrage :

MEUNIER

Années	Evolution du nombre d'abonnés									
	2011		2012		2013		2014		Var. 2013/2014	
Mois	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR
Janvier					64	2	91	8		
Février					74	3	92	8		
Mars					80	5	94	8		
Avril					84	5	90	6		
Mai					79	6	95	5		
Juin					79	6	88	6		
Juillet					81	7	84	5		
Août					83	10	92	3		
Septembre					87	10	105	6		
Octobre					97	11	108	10		
Novembre		34	1		97	12	106	8	9%	-33%
Décembre		47	2		96	11	106	8	10%	-27%
Total		34	1	83	7	96	7	15%	-8%	

Annexe 3 – Comptes sociaux de l'entreprise

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : BP 3000

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 6 rue Saint Rémi 33000 BORDEAUX

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 3 1 6 1 6 4 2 4 0 0 0 6 2

Néant *

				Exercice N clos le, 31122014		N-1 31122013	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	12 013	AG	12 013		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM			
IMMobilisations corporelles	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	99 154 719	AQ	10 910 049	88 244 670	88 844 022
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	35 287	AS	33 926	1 362	1 642
	Autres immobilisations corporelles	AT	250 450	AU	110 506	139 944	148 344
	Immobilisations en cours	AV	61 924	AW		61 924	48 741
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	1 297	BI		1 297	1 245
TOTAL (II)		BJ	99 515 690	BK	11 066 494	88 449 196	89 043 994
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements		BM			
		En cours de production de biens		BO			
		En cours de production de services		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BS			
		Marchandises		BU			
ACTIF CIRCULANT	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	566 255	BY		566 255	506 377
		Autres créances (3)	236 304	CA		236 304	372 653
		Capital souscrit et appelé, non versé		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CE			
		Disponibilités	972 592	CG		972 592	632 678
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	99 363		99 363	113 423
	TOTAL (III)		CJ	1 874 514	CK	1 874 514	1 625 131
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	119 542		119 542	138 542
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	101 509 746	1A	11 066 494	90 443 252
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an CR
	Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :				Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>BP 3000</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>8 384 688</u>)			DA 8 384 688 8 384 688		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB 16 265 522 16 265 522		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)			DG		
	Report à nouveau			DH (19 038 074) (20 003 264)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI 961 933 965 190		
	Subventions d'investissement			DJ 10 363 580 10 553 856		
	Provisions réglementées *			DK		
Autres fonds propres	TOTAL (I)			DL 16 937 648 16 165 992		
	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN 21 386 147 19 200 115		
	TOTAL (II)			DO 21 386 147 19 200 115		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP 5 000 10 000		
	Provisions pour charges			DQ 8 115 700 7 495 105		
	TOTAL (III)			DR 8 120 700 7 505 105		
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 34 792 815 35 668 053		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)			DV 90 970 99 435		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW 9 828 5 040		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 1 064 330 351 934		
	Dettes fiscales et sociales			DY 702 275 2 979 071		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ 47 802 61 872		
	Autres dettes			EA 4 572 190 6 649 356		
	TOTAL (IV)			EB 2 718 546 2 121 694		
RENOVIS	Ecarts de conversion passif*			EC 43 998 757 47 936 456		
	(V)			ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE 90 443 252 90 807 667		
	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
		Ecart de réévaluation libre		1D		
		Réserve de réévaluation (1976)		1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG 8 161 295 11 768 512		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : BP 3000

Néant *

		Exercice N				Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD	FE		FF	
		services *	FG	FH		FI	9 669 655 9 237 745
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 669 655	FK		FL	9 669 655 9 237 745
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	223 069 4 879 729
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 7
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 892 727 14 117 481
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 834 370 3 182 667
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	703 849 2 961 582
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*			GA	4 145 202 4 097 141
			– dotations aux provisions*			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	5 000 144 911
	Autres charges (12)					GE	50 080 288 132
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 738 500 10 674 432
						GG	2 154 226 3 443 049
OPÉRATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	
	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	52
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
PRODUITS FINANCIERS	Total des produits financiers (V)					GP	52
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 324 000 2 438 934
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 324 000 2 438 934
						GV	(1 323 948) (2 438 934)
CHARGES FINANCIERES	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GW	830 278 1 004 115
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

Désignation BP 3000

Détail produits et charges exceptionnels

Désignation de l'entreprise BP 3000										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II			KD	12 013	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains				TOTAL I		KG	TOTAL II		D8	D9			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	TOTAL I		KJ	TOTAL II		KE	KI			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	TOTAL I		KM	TOTAL II		KE	KL			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				TOTAL I		KP	TOTAL II		KE	KO			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				TOTAL I		KS	TOTAL II		KE	KR			
	Autres immobilisations corporelles				TOTAL I		KV	TOTAL II		KE	1 154			
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				TOTAL I		KY	TOTAL II		KE	KU			
	Matériel de transport*				TOTAL I		LB	TOTAL II		KE	KX			
	Matériel de bureau et mobilier informatique				TOTAL I		LE	TOTAL II		KE	LA			
	Emballages récupérables et divers *				TOTAL I		LH	TOTAL II		KE	LD			
	Immobilisations corporelles en cours				TOTAL I		LK	TOTAL II		KE	LG			
	Avances et acomptes				TOTAL I		LN	TOTAL II		KE	LJ			
FINANCIÈRES	TOTAL III				TOTAL III		LN	TOTAL II		KE	LM			
	Participations évaluées par mise en équivalence				TOTAL III		8G	TOTAL II		KE	LO			
	Autres participations				TOTAL III		8U	TOTAL II		KE	LP			
	Autres titres immobilisés				TOTAL III		IP	TOTAL II		KE	1 793 751			
	Prêts et autres immobilisations financières				TOTAL III		1T	TOTAL II		KE	52			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	TOTAL IV		ØG	TOTAL II		KE	1 793 803			
CORPORELLES	CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
	INCP.		par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	1		CØ	2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	LV		LV	12 013					
	Terrains				IP	LX		LY	TOTAL II		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB	TOTAL II		MC	ME			
		Sur sol d'autrui		IR	MD		563 333	TOTAL II		MF	198 286			
	Inst. gales, agencements et aménagements des constructions				IS	MG		MH	TOTAL II		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ		MK	TOTAL II		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencements, aménagements divers		IU	MM		MN	TOTAL II		MO	205 919			
		Matériel de transport		IV	MP		MQ	TOTAL II		MR	44 531			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		MT	TOTAL II		MU	61 924			
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW	TOTAL II		MX	99 502 380			
TOTAL III				IV	MZ		NA	TOTAL II		NB	NI			
Avances et acomptes				NC	ND		NE	TOTAL II		NF				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	NG		NH	TOTAL II		NO	ØM			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU		M7	TOTAL II		ØW			
	Autres participations				IØ	ØX		ØY	TOTAL II		ØZ			
	Autres titres immobilisés				I1	2B		2C	TOTAL II		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E		2F	TOTAL II		2G			
	TOTAL IV				I3	NJ		NK	TOTAL II		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	890 284		ØK	563 333		ØL	99 515 690			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise BP 3000											Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY			EL			EM						
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			PF			PG						
Terrains			PI			PJ			PK			PL						
Constructions	Sur sol propre			PM			PN			PO								
	Sur sol d'autrui			PR			PS			PT								
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions			PV			PW			PX								
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers			QD			QE			QF								
	Matériel de transport			QH			QI			QJ								
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			QM			QN								
	Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS								
TOTAL III			QU			10 119 496			QV			QW						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			QN			10 131 509			QP			QQ						
												QR						
												QS						
												QT						
												QX						
												QY						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES										
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5						
Autres immob. incorporelles		TOTAL I		N7		P6		P7		P8		P9						
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7						
Constructions	Sur sol propre		Q9		R1		R2		R3		R4							
	Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2							
	Ins. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9							
Autres immobilisations corporelles	Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7							
	Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5							
	Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3							
	Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1							
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9						
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7						
Frais d'acquisition de titres de participation		NL																
TOTAL IV		NM																
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU						
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*																
Montant net au début de l'exercice					Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler					138 542				Z9			19 000						
Primes de remboursement des obligations									SP			SR						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise BP 3000

Néant *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
		TA	TE	TC	TF	
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD				
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		
Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB		IC		
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF		IG		
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinque H du CGI)	IJ	IK		IL		
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		
TOTAL I	3Z	TS		TT		
Provisions pour litiges	4A	4B		4C		
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		
Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		
Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	1 932 220	5H	5J		
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	5 562 885	EP	620 595	EQ	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		ST	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	10 000	5W	5 000	5X	10 000
TOTAL II	5Z	7 505 105	TV	625 595	TW	10 000
Provisions pour dépréciation sur immobilisations	6A	6B		6C		
– incorporelles	6E	6F		6G		
– corporelles	02	03		04		
– titres mis en équivalence	9U	9V		9W		
– titres de participation	06	07		08		
– autres immobilisations financières (1)*					09	
Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		
Sur comptes clients	6T	6U		6V		
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		
TOTAL III	7B	TY		TZ		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7 505 105	UB	625 595	UC	10 000
Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	625 595	UF	10 000	
	– financières	UG		UH		
	– exceptionnelles	UJ		UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5^e du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056

Désignation

Autres provisions pour risques et charges

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : BP 3000				Néant <input type="checkbox"/> *
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US
	Autres immobilisations financières	UT	1 297	UV	1 297	UW
	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	566 255		566 255	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée*) U0)	Z1				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	VM				
	Impôts sur les bénéfices	VB	44 563		44 563	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Taxe sur la valeur ajoutée	VN				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP				
	Divers	VC				
	Groupe et associés (2)	VR	191 741		191 741	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS	99 363		99 363	
	Charges constatées d'avance	VT	903 219	VU	903 219	VW
	TOTaux					
	(1) Montant des	VD				
	– Prêts accordés en cours d'exercice	VE				
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF				
RENOVIS	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					
	CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus
			1		2	3
	Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y			
	Autres emprunts obligataires (1)		7Z			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG			
		à plus d'1 an à l'origine	VH	34 792 815	876 043	3 500 000
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	90 970	90 970	
	Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 064 330	1 064 330	
	Personnel et comptes rattachés		8C			
RENOVIS	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D			
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	8E			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	129 442	129 442	
	publiques	Obligations cautionnées	VX			
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	572 833	572 833	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	47 802	47 802	
	Groupe et associés (2)		VI	4 502 159	4 502 159	
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	70 031	70 031	
	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2			
	Produits constatés d'avance		8L	2 718 546	807 684	483 370
RENOVIS	TOTaux		VY	43 988 929	VZ	8 161 295
	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	875 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : BP 3000		Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 31122014				
I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés de son conjoint			moins part déductible* <input type="checkbox"/>	à réintégrer : <input type="checkbox"/>	WA 961 933
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		WB
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		WC
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	16 578	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW 16 629
	Amendes et pénalités	WJ	51	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ		XY
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						I7
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						K7
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		I8	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			– Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions		WN WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
						TOTAL I WR 978 562	WS
II. DÉDUCTIONS PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WT
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							WU 15 290
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 % – imposées au taux de 19 % – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures – imputées sur les déficits antérieurs				WW	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						XB
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						I6
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produit net des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation 2A))						WZ XA
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY XD
Majoration d'amortissement*							XF
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies) K9	Entreprises nouvelles 44 sexies L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A) L5		XG	
	Pôle de compétitivité (44 undécies)		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C) K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies) PA			
	Zone franche urbaine (44 octies, octies A)	ØV	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) 1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies) XC			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC	XS
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé				Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		XG
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II XH 15 290	XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) XI 963 272		XJ	
				déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL 963 272
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise BP 3000

Néant ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	14 158 993
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	963 272
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	13 195 721
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	13 195 721

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1^e bis Al. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1^e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

ORGANIC

9K

16 578

9L

15 290

9M

9N

9P

9R

9S

9T

YN

16 578

YO

15 290

TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

à reporter au tableau 2058-A :

↓ ligne WI

↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)**

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>BP 3000</u>										Néant <input type="checkbox"/>												
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	(20 003 264)		AFFECTIONS	Affectations aux réserves		ZB												
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	965 190			– Réserve légale		ZD												
	Prélèvements sur les réserves			ØE				– Autres réserves		ZE												
	TOTAL I			ØF	(19 038 074)			Dividendes		ZF												
								Autres répartitions		ZG												
						Report à nouveau		ZH														
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)										(19 038 074)												
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)																						
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV												
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :												
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7)		YQ															
	Engagements de crédit-bail immobilier																					
	Effets portés à l'escompte et non échus																					
	Sous-traitance																					
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8)																	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Personnel extérieur à l'entreprise						YT	1 660 100		1 668 411												
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							XQ		51 136		49 707										
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YU		(4 890)		4 890										
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES)			SS		95 206		29 547										
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YV											
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						ST	1 032 818		1 430 112												
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS)			ZJ		2 834 370		3 182 667										
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YW											
	Montant de la T.V.A. collectée							9Z		372 338		579 676										
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YX		331 511		2 381 906										
T.V.A.	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *						YY	703 849		2 961 582												
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							YZ				1 872 985										
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) :							ØB				752 468										
	Effectif affecté à l'activité artisanale							ØS														
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							YP														
Numéro du centre de gestion agréé *			XP				ZK		%		1,03 %											
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA	963 272		Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL										
							Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC										
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD	1 891 183		Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO										
							Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	2		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4	4	0	2	1	8	1	5	4	0	0	0	5

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : BP 3000						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
I. Immobilisations*	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
I. Immobilisations*	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩		Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪	
	1			19 %	15 % ou 16 %	0 %	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	13						
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : BP 3000

Néant | X | *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
		TOTAL 2			

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : BP 3000

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦=②+③+④-⑤-⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
N-3						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : BP 3000		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : BP 3000		Néant <input type="checkbox"/> *										
Exercice ouvert le : 01012014 et clos le : 31122014		Durée en nombre de mois 12										
I Production de l'entreprise												
Ventes de marchandises	OA											
Production vendue – Biens	OB											
Production vendue – Services	OC	9 669 655										
Production stockée	OD											
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE											
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF											
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	2										
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	213 069										
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK											
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL											
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT											
TOTAL 1		OM 9 882 727										
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)												
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON											
Variation de stocks (marchandises)	OO											
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP											
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ											
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	2 783 234										
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS											
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU											
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	50 080										
Abandons de créances à caractère commercial	OX											
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY											
Taxes sur le C.A.autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ											
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9											
TOTAL 2		OJ 2 833 314										
III Valeur ajoutée produite												
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2 OG 7 049 412											
IV Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises												
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	7 049 412										
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.												
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV											
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX											
Période de référence	GY	/	/	/	/	/	/	GZ	/	/	/	/
Date de cessation	HR / / / / /											
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).												
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.												
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.												

EXERCICE CLOS LE

31122014

N° SIRET

4 3 1 6 1 6 4 2 4 0 0 0 6 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

BP 3000

ADRESSE (voie)

6 rue Saint Rémi

CODE POSTAL

33000

VILLE

BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	524 038
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	5

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique SA Dénomination URBIS PARKN° SIREN (si société établie en France) 440218154 % de détention Nb de parts ou actions 524 037Adresse : N° 13 Voie rue du Coetlosquet
Code Postal 57000 Commune METZ Pays Forme juridique SNC Dénomination COMEDIEN° SIREN (si société établie en France) 382512911 % de détention Nb de parts ou actions 1Adresse : N° 13 Voie rue du Coetlosquet
Code Postal 57000 Commune METZ Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays **II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) M Nom patronymique MILLET Tugdual Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 1Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° 30 Voie avenue Kléber
Code Postal 75116 Commune PARIS Pays Titre (2) M Nom patronymique BEAUDEMOULIN Thierry Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 1Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° 30 Voie avenue Kléber
Code Postal 75116 Commune PARIS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXERCICE CLOS LE

31122014

N° SIRET

4 3 1 6 1 6 4 2 4 0 0 0 6 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

BP 3000

ADRESSE (voie)

6 rue Saint Rémi

CODE POSTAL

33000

VILLE

BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	524 038
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	5

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
 Forme juridique Dénomination

 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination

 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination

 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination

 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays
II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
 Titre (2) M Nom patronymique Prénom(s)

 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

 Naissance : Date N° Département Commune Pays

 Adresse : N° 30 Voie avenue Kléber
 Code Postal 75116 Commune PARIS Pays

 Titre (2) M Nom patronymique Prénom(s)

 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

 Naissance : Date N° Département Commune Pays

 Adresse : N° 1 Voie square de Tocqueville
 Code Postal 75015 Commune PARIS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXERCICE CLOS LE

31122014

N° SIRET

4 3 1 6 1 6 4 2 4 0 0 0 6 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

BP 3000

ADRESSE (voie)

6 rue Saint Rémi

CODE POSTAL

33000

VILLE

BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	524 038
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	5

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MARQUE Yves Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 1

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 30 Voie avenue Kleber
Code Postal 75116 Commune PARIS Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CENTRAL PARCS

Parc CAMILLE JULLIAN

RAPPORT D'ACTIVITE 2014

Parcs de stationnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux

Analyse des conditions d'exploitation

BILAN ANNUEL D'ACTIVITES 2014

1. Rappel des caractéristiques de l'offre du délégataire

Parc de stationnement souterrain CAMILLE JULLIAN
Sis sous la place Camille Jullian à Bordeaux
Accès par la rue du Pas Saint-Georges
Capacité : 338 places, toutes non réservées -pas d'amodiation

2. La tarification

a. Tarifs en vigueur pour l'année

Les tarifs horaires et abonnés sont depuis le 1^{er} Janvier 2014.

Tarification horaire	
1 heure	2,50 €
2 heures	5,50 €
3 heures	7,80 €
4 heures	9,80 €
5 heures	11,60 €
6 heures	13,30 €
7 heures	15,80 €
8 heures	18,50 €

Soirée / nuit : Forfait 5,90 €

Tarification abonné	
mensuel	150,00 €
trimestriel	50,00 €
semestriel	780,00 €
annuel	1 500,00 €

Tarifs résidents

<u>NUIT</u>
58,00 €
174,00 €
320,00 €
580,00 €

<u>JOUR</u>
mensuel
trimestriel
semestriel
annuel

b. Analyse de la tarification - comparaison 2014/2013

Tarifs horaires	2013	2014	Variation 2014/2013
	€	€	
1 heure	2.5	2.50	0,00%
2 heures	5.3	5.50	3,77%
3 heures	7.50	7.80	4,00%
4 heures	9.50	9.80	3,15%
5 heures	11.30	11,60	2,65%
6 heures	13,00	13,30	3,85%
7 heures	15,50	15,80	1,93%
8 heures	18,50	18,50	0,00%
soirée/nuit	Forfait 5,50 €	Forfait 5,70 €	

Abonnements permanents	2013 non résident	2014 non résident	2014 résident	Var.2014/2013 non résident	Var.2014/2013 résident
	€	€	€		
Mensuel	145,00	150,00	120,00	3,45%	4,34%
Trimestriel	435,00	450,0	360,00	3,45%	4,34%
Semestriel	755,00	780,00	640,00	3,31%	3,22%
annuel	1450,00	1500,00	1200,00	3,45%	4,34%

Abonnements nuit	2013	2014	Var.2013/2012
	€	€	
Mensuel	57,00	58,00	1,75%
Trimestriel	171,00	174,00	1,75%
Semestriel	311,00	320,00	2,89%
annuel	570,00	580,00	1,75%

3. La fréquentation pour 2014

a. La fréquentation par parc de stationnement

Mois	Fréquentation					
	Horaires		Abonnés		Ammodiations	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Janvier	14 101	12 122	200	189		
Février	13 164	10 658	214	180		
Mars	11 936	9 336	208	181		
Avril	10 892	11 357	211	181		
Mai	11 433	10 776	210	180		
Juin	11 936	9 485	204	175		
Juillet	9 544	10 941	194	185		
Août	10 909	11 780	186	181		
Septembre	12 158	12 254	189	182		
Octobre	12 645	10 993	193	184		
Novembre	12 166	9 703	185	192		
Décembre	12 529	12 243	184	195		
TOTAUX 2014	143 413	131 648	2 378	2 205	0	0
Var.2013/2014	-8,20%		-7,28%		0	0

b. La fréquentation – tableau récapitulatif

sans objet (1 seul parc)

c. Analyse de la fréquentation et de son évolution sur l'année et en comparaison à n-1

Nombre	Total de places	338
	Abonnés (en moyenne)	184
	dont abonnés résidents	73
	Entrées clients horaire (moyenne mensuelle)	10 970
Répartition de l'occupation	Horaires	65%
	Abonnés	25%
	Taux d'occupation moyen du parc sur 24h	49%
	Ticket moyen de stationnement horaire	7,47 €

4. Compte de résultats et bilan des recettes et des dépenses pour 2014

a. Les recettes et les dépenses

Mois	Recettes HT				Dépenses HT			
	Horaires		Abonnés		Horaires		Abonnés	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Janvier	95 542	73 045	78 860	18 379	96 841	81 700	79 932	20 557
Février	76 727	66 073	10 070	18 118	77 771	73 903	10 207	20 265
Mars	67 855	57 893	11 324	18 036	68 777	64 754	11 478	20 174
Avril	63 118	67 817	17 202	16 467	63 976	75 853	17 436	18 418
Mai	70 611	69 576	14 820	18 058	71 572	77 821	15 022	20 197
Juin	69 841	58 872	12 907	17 666	70 791	65 849	13 083	19 759
Juillet	57 819	73 209	18 991	18 790	58 606	81 884	19 249	21 017
Août	73 092	78 290	10 212	18 152	74 086	87 567	10 351	20 304
Septembre	71 926	61 927	19 522	18 278	72 904	69 265	19 787	20 444
Octobre	77 644	68 475	16 196	18 599	78 700	76 589	16 416	20 803
Novembre	74 795	66 570	9 991	19 061	75 812	74 458	10 127	21 319
Décembre	77 201	74 910	9 735	20 277	78 251	83 787	9 867	22 680
TOTAL 2014		816 656		219 881		913 430		245 937
TOTAL N-1	876 171		229 830		888 086		232 956	

Nota : les 4 colonnes « dépenses HT » du tableau ci-dessus ont été renseignée à partir des dépenses annuelles ventilées au prorata des 4 colonnes « recettes HT ». Il est précisé que les recettes ventilées sont les recettes lissées HT.

b. Analyse du compte de résultats pour l'année et comparaison avec n-1

La fréquentation horaire payante est en baisse de 8,2% et la recette correspondante baisse de 6,2%. La difficulté d'accéder au Parking continue d'affecter la fréquentation du Parc en 2014.

Au global, le chiffre d'affaire du parc Camille Jullian pour l'année 2014, est de 1 037 K €HT, soit une baisse de 6,34%. Le remboursement du prêt à la CUB de 208 K€ H.T a été payé pour la deuxième année .Prêt qu'il faut rembourser pendant encore 12 ans.

Le résultat s'établit à moins 67,4 K€ avant impôts.

5. Exercice 2014

a. Recettes et dépenses par chapitre comptable

COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIQUE	ANNEE 2013	ANNEE 2014
Recettes Horaires	876 171	816 656
Compléments de recettes		
Recettes abonnement et locations	229 829	219 881
Amodiation - droits		
Publicité	13 281	15 589
Location de surfaces commerciales		
Amodiation - remboursement de charges		
Prestation de service		
Produits des activités annexes (régularisation CA exercice antérieur)	- 18 234	19 701
Chiffre d'affaires net du parc de stationnement	1 101 047	1 071 827
Subvention d'exploitation		
Remboursement des assurances		
Reprise sur amortissement, provision, transfert de charges		
Reprise de provisions pour grosses réparations et rénovations		
Produits divers		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 101 047	1 071 827
Energie, consommables	- 59 524	- 54 198
Entretien, maintenance et réparations (dont nettoyage parking)	- 48 543	- 41 091
Charges de rénovation	- 4 225	- 940
Assurances	- 6 111	- 6 890
Honoraires et autres services extérieurs	- 21 906	- 22 659
Rémunération du personnel	- 174 526	- 180 599
Autres charges du personnel	- 26 173	- 16 858
Autres charges de fonctionnement	- 11 376	- 14 386
Taxe CET (CFE_CVAE)	- 45 464	- 48 105
Taxe foncière	- 27 182	- 27 505
Taxe divers	- 1 803	- 27
Redevance due au délégué	- 22 272	- 21 684
Charges de structure (financement) remboursement crédit	- 407 410	- 431 289
Total charges directes	- 856 253	- 866 230
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	244 794	205 597
DAP sur immobilisation	- 17 498	- 20 379
DAP de caducité	- 27 532	- 26 620
DAP de caducité amortissement capital emprunt CUB	- 101 488	- 101 488
DAP pour charges à répartir et grosses réparations		
DAP pour risques et charges		
DAP pour dépréciation (Plan GER)	- 9 513	- 9 513
Total des DAP	- 156 031	- 158 000
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	- 1 012 284	- 1 024 230
RESULTAT D'EXPLOITATION	88 763	47 597
PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIERES	- 18 389	-14 494
INTERETS DE L'EMPRUNT CUB	-119 810	- 119 810
Produits exceptionnels sur opération de gestion : Avenant N°4	20 987	19 290
Produits exceptionnels sur opération en capital		
Total produits exceptionnels	20 987	19 290
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Total charges exceptionnelles	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	20 987	19 290
TOTAL CHARGES	- 1 121 048	- 1 158 534
TOTAL PRODUITS	1 101 047	1 091 117
RESULTAT AVANT IMPOTS sur les sociétés et participation	- 20 001	- 67 417

b. analyse des comptes du délégataire

Un nouvel indicateur a été mis en place : suivi de l'affichage « Complet »

Depuis le 1^{er} Janvier 2009 nous suivons le nombre de jours où le parc affiche Complet :

En 2009 et 2010: **150 soirs ont affichés COMPLET** (entre 20 h 30 et 22 h 30)

En 2012 principalement entre 20 h 30 et 23 h ; **185 soirs ont affichés COMPLET soit en moyenne 15 soirs par mois**

En 2013 depuis la fermeture d'un accès depuis les quais, il n'y a eu **qu'une centaine** de « Complet » le soir essentiellement **Vendredi et Samedi**

En 2014, cette tendance se confirme avec seulement 95 complets soit en moyenne 8 soirs par mois essentiellement Vendredi et Samedi entre 20 h 30 et 22 h 30

Depuis l'installation d'un paiement possible **par carte Total GR** fin 2009 ,un nouvel indicateur suit l'évolution de ce moyen de paiement : 460 paiements par mois en moyenne représentant 3,5% des recettes horaires en 2010 .En constante progression nous comptabilisons en 2014 : 740 paiements par mois en moyenne représentant 5,5 % des recettes horaires .

c. analyse prévisionnelle pour l'année 2015

Nous devrions constater une progression des recettes en 2015 grâce au nouveau fléchage mis en place ainsi qu'au nouvel accès près de la porte de Bourgogne.

Quelles seront les véritables conséquences du passage à la tarification au quart d'heure à compter du 1^{er} juillet 2015 ?

6. Les conditions d'exploitation pour 2014

Aucune amélioration bénéfique du jalonnement du Parc n'est à noter, car celui-ci est intervenu courant décembre 2014.La fréquentation des 15 derniers jours de décembre ne constituant pas un indicateur représentatif, nous en analyserons les effets sur le premier semestre 2015.

Il est à souligner également la fermeture, fin Août 2014 (et ce jusqu'en mars 2015) de la rue de la Ferme de Richemond, l'un des principaux accès au Parking en provenance des quais, contraignant les automobilistes à faire un détour important par la place Pey-Berland.

7. La politique qualité

L'accueil de milliers de clients horaires et de plusieurs dizaines d'abonnés dans le parking Camille Julian nécessite la mise en œuvre de méthodes de gestion et d'exploitation efficaces.

Nos agents participent activement au nettoyage et à l'entretien de l'ouvrage tout en assurant un accueil des clients :

- L'entretien des accès piétons et des espaces accueil, le nettoyage des tâches d'huile sont effectués quotidiennement ;
- Les dégradations dues aux actes de vandalisme et de salissure sont réparées dans un minimum de temps ;
- Toute réclamation, quel qu'en soit l'objet, est traitée sans tarder. Une solution adaptée est apportée à chaque situation ;
- La gestion des flux importants de véhicules nécessite une attention soutenue pour permettre un accès facile et assurer une rotation optimale ;
- Un traitement rapide et performant des demandes d'abonnement permet de satisfaire le maximum de clients.

Le parking Camille Julian offre à sa clientèle de nombreux services destinés à rendre son utilisation plus agréable.

Services

[Camille Julian, le stationnement service compris](#)

Nous considérons le parking comme un espace de transition entre 2 modes de déplacement : la voiture et la marche à pied. C'est pourquoi nous avons développé une plate-forme de services gratuits de nature à faciliter la vie du piéton et rendre plus agréable la perception du parking.



Plus que des places de parking, le Parc Camille Julian, en développant une politique de services complémentaires du stationnement, met à la disposition des automobilistes un ensemble de prestations personnalisées dans ses parcs.

Pour susciter l'envie de fréquenter le parc et contribuer à l'attractivité du centre-ville, le parc Camille Julian propose sa plate-forme des services gratuits.

Horaires d'ouverture

Le parc de stationnement Camille Julian est ouvert 24/24 7/7 afin de donner satisfaction au plus grand nombre d'automobilistes possible. S'il est fermé la nuit, l'accès piéton reste néanmoins accessible aux clients muni de leur ticket de parking ou de la carte qui leur a servi lors de leur entrée en voiture. Ils peuvent ainsi récupérer leur véhicule à toute heure.



Le prêt de parapluie

Les jours d'intempéries, l'automobiliste qui se gare peut demander à l'espace accueil de se faire prêter un parapluie durant le temps de son stationnement. Il remet son ticket d'entrée qui lui sera rendu à son retour au parc, en échange de la restitution du parapluie.



Le stationnement offert le jour de l'anniversaire

Afin de créer un lien de sympathie personnalisé avec ses clients le parc Camille Julian a conçu pour eux une offre au fort contenu affectif : le jour de leur anniversaire, les clients du parc se voient offrir leur stationnement, dans la limite de 24 heures.

Le service accompagnement

Certains clients ont besoin d'être aidés ou rassurés. Ce service est mis en place selon deux modes :

Permanent lorsqu'il s'agit de porter assistance à notre clientèle : femme enceinte, personne à mobilité réduite, poussette,... mais aussi à tout client qui le demande.

Ponctuel au moment des fêtes, des soldes ou des évènements locaux exceptionnels.



Le prêt de cabas

De façon identique au service parapluie, les clients du parc peuvent emprunter gratuitement un panier ou un caddie® le temps de leur stationnement. Utile pour faire les courses en centre-ville.



Le kit de dépannage

En cas de panne de son véhicule (batterie à plat, pneu crevé ...), tout client peut bénéficier de l'assistance du personnel d'exploitation du parking (prêt de booster de démarrage, de bombe anti-crevaison, appel d'un dépanneur ...).



Radio VINCI Park – Génération 2

La seconde génération est basée sur une technologie de web radio. Autrement dit elle sera disponible à la fois dans les parkings en ouvrage mais aussi à partir de son Smartphone ou du site internet.

S'appuyant sur une technologie connectée toujours plus innovante, elle vous permet de diffuser des messages informatifs et touristiques, de promouvoir les événements - sportifs ou culturels - qui font l'actualité du quartier des Grands hommes, d'alerter sur la tenue de travaux ou d'un événement extraordinaire.

Vos messages peuvent être diffusés selon des stratégies "mono-parking" ou plus globale.

Au-delà de la playlist du programme en haute qualité, cette nouvelle plate-forme propose également des points réguliers sur l'actualité de la musique classique et sur vos événements. Tous les messages diffusés dans vos parkings seront ainsi directement intégrés dans l'ensemble de ces outils.

Il vous sera également possible d'utiliser Radio VINCI Park Génération 2 comme outil de promotion de vos événements culturels, de votre politique de tourisme, grâce à la diffusion de messages dans d'autres villes françaises ou étrangères de votre choix et dans lesquelles VINCI Park est présent.



Le kiosque de presse gratuite :

Un présentoir de presse est mis à disposition des clients des parkings, lesquels pourront bénéficier gratuitement, grâce à différents partenariats mis en place par notre société, de plusieurs titres de presse gratuits et/ou payants (presse généraliste, économique, sportive, loisirs ...)



Accueil des personnes à mobilité réduite

Le parc Camille Julian attache une grande importance au fait de faciliter l'accès au stationnement et à ses services pour les personnes à mobilité réduite.

Lors des travaux réalisés dans le parc des efforts spécifiques sont faits pour améliorer les conditions d'accueil en supprimant, autant qu'il est possible, les obstacles physiques que les personnes à mobilité réduite peuvent rencontrer. L'ergonomie des places de stationnement qui leur sont réservées fait l'objet d'un soin particulier.



Le Centre National de Télé-Opération (C.N.T.O)

En dehors des heures de présence du personnel sur site ou en cas d'indisponibilité du personnel (maintenance, accueil d'un usager,...) les systèmes de phonie, d'alarmes techniques et de vidéo ainsi que les installations de péage et de contrôle d'accès de nos parcs sont directement reliés au Centre National de Télé-Opération (CNTO) de VINCI Park.

Cette centralisation sur la GTC permet également d'assurer la surveillance et la supervision des parcs de stationnement à toute heure et à tout moment, activités que VINCI Park regroupe sous le terme de Télé-opération.

En effet, pour améliorer la gestion des alarmes et l'information de la Clientèle, VINCI Park a développé un Système d'Aide à l'Exploitation (S.A.E). Nos parcs de stationnement sont donc équipés d'une box informatique sur laquelle sont reprises :

- les alarmes technique (alimentation électrique, pompes de relevage, intrusion, effraction caisse automatique ...);
- la vidéosurveillance ;
- les commandes principales des équipements de péage et contrôle d'accès ;
- l'interphonie (points de phonie situés sur les bornes d'entrée / sortie et sur les caisses automatiques, accès piétons).

Lorsque le personnel d'exploitation n'est pas présent sur le site 24h/24, toutes les alarmes techniques ou informations relatives à la sécurité sont reprises :

- défaut d'alimentation électrique ;
- défaut des pompes de relevage ou dépassement de niveau d'eau maxi dans la fosse de relevage ;
- défaut des ascenseurs ;
- défaut de ventilation ;
- défaut du contrôle d'accès ;
- détection incendie ;

L'ensemble des événements (alarme, appel, intervention, panne, ...) est tracé et centralisé par le Système d'Aide aux Consignes (S.A.C.) :

- Chaque information reçue déclenche une fiche de consigne spécifique permettant à l'opérateur de la traiter immédiatement et efficacement.
- Chaque événement est tracé par nature, horaire, durée, délai d'intervention, délai de résolution,
- Ces informations sont accessibles en temps réel aux équipes d'exploitations locales ainsi qu'aux équipes du siège.

L'Opérateur du CNTO peut ainsi :

- recevoir un appel provenant d'un client depuis une borne d'interphonie,
- localiser ce client, puisqu'il dispose, sur son écran, des plans du parc (plans en 3D et en couleurs, dont l'ergonomie et la lisibilité ont été particulièrement soignées, avec localisation de tous les points de passage et équipements importants du parc et identification visuelle du point de phonie depuis lequel l'appel est effectué),
- visualiser le client grâce à la vidéosurveillance,
- converser avec ce client dans de très bonnes conditions d'audition (liaison à haut débit sécurisée),
- effectuer les opérations courantes : ouverture de barrière pour un abonné ayant oublié son badge, ouverture d'une porte d'entrée piéton (pour un client horaire ayant oublié son ticket dans son véhicule...),
- faire intervenir l'astreinte ou l'équipe technique en cas de problème ou de dysfonctionnement.



Moyens de paiement

CARTE TOTAL GR

Pour faciliter la vie des professionnels, VINCI Park propose dans le parc le paiement du stationnement à l'aide de la carte TOTAL GR. Près de 2.000.000 de professionnels français sont détenteurs de la carte TOTAL GR. Avec cette carte le stationnement consommé chez VINCI Park est facturé mensuellement et évite au client la production fastidieuse de notes de frais.



CARTES BANCAIRES

Le paiement par carte bancaire facilite la vie des automobilistes, c'est pourquoi VINCI Park le propose dans le parc et permet aux clients, pour gagner du temps, de payer sur les bornes de sortie.



Communications Externes

Site Internet

La clientèle doit pouvoir s'informer facilement sur les parcs de stationnement, VINCI Park propose donc de nombreux outils de communication :

un site internet permettant de repérer les parkings, de connaître les services et de s'abonner rapidement et facilement.

Focus sur le site internet :

Tout ce que vous voulez savoir sur VINCI Park se trouve sur www.vincipark.com



Les internautes peuvent apprécier des chapitres étayés, réorganisés sur : l'entreprise, ses métiers, ses implantations, son actualité...

Un chapitre est notamment dédié aux services avec le détail de l'offre VINCI Park.

Le site lui-même devient un espace de service puisqu'il comporte un volet interactif conçu à l'attention des clients : il permet en effet aux automobilistes de se renseigner sur le prêt de vélo d'une part, sur les possibilités de stationnement par ville d'autre part.

Sans même se rendre sur place, le client peut planifier et organiser son déplacement dans une ville inconnue. En cela, le site apparaît non plus seulement comme une vitrine de l'entreprise mais bien comme un outil au service de l'internaute.

Le site Internet a pour vocation de générer du trafic dans nos parkings.

Il est voulu pour être un levier afin d'attirer des clients au niveau du centre-ville (Bons Plans, informations,...).

VINCI Park se positionne alors comme un partenaire de la ville et de sa politique culturelle.

Application My Vinci Park

Depuis le 24 juin 2013, Vinci Park a lancé officiellement Android lors du salon Parkopolis :

Une
parc le plus
disponibilité
d'autres



application
proche de sa
des parkings
services



son application sur iPhone et

SMARTPHONE pour trouver le destination, connaître la et de la voirie, payer son stationnement, gérer son abonnement, et accéder à associés,

Le service « Relations Clients »



Un service de qualité 24h/24

Les clients ont aujourd’hui un besoin légitime de s’exprimer pour faire notamment part de leurs suggestions, remarques, réclamations ou encore demander des renseignements.

VINCI Park a créé, il y a 10 ans, un service relations clients. Nos clients peuvent nous contacter par :

Courrier : VINCI Park – 61, avenue Jules Quentin – 92000 NANTERRE
internet : clients@vincipark.com
téléphone : n° AZUR 810 26 3000 – 24h/24 – 7j/7
Application Smartphone

Les appels du numéro Azur sont analysés, une réponse est systématiquement apportée et l’analyse régulière des remontées ainsi collectées permet d’améliorer la qualité du service.

RELATIONS CLIENTS

► N°Azur 0 810 26 3000

Sur les 12 derniers mois, le n°AZUR 810 26 3000 a été 29 correspondants au parc Camille Julian à Bordeaux.

L’analyse synthétique des appels reçus au service « Relation Clients » pour ce parc est jointe en annexe 4.

Plan de formation

La formation est tout particulièrement orientée sur l'accueil et la relation commerciale pour que les équipes VINCI Park adoptent un fonctionnement, une organisation et une attitude en droite ligne avec la stratégie commerciale et marketing de l'entreprise.

Chaque employé VINCI Park, quel que soit son niveau hiérarchique, reçoit, a minima, une formation sur ce thème au sein de l'Ecole VINCI Park.

Ces formations sont dispensées au sein de l'Ecole VINCI Park, soit au siège à Nanterre, soit au sein d'un des 5 parkings Ecole de VINCI Park en France.

L'encadrement (directeurs régionaux, directeur de secteur, responsables de district) suit un cycle de formation axé sur le management des équipes, le dynamisme commercial et la gestion de la relation client.

Cette école joue également un rôle d'ascenseur social en détectant les employés à fort potentiel. Ceux-ci suivent alors un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) d'une durée de neuf mois (commercial, management, droit social, assurances, gestion commerciale). Au terme de la formation, un diplôme de manager d'exploitation leur est remis. Ils font l'objet d'un suivi particulier de la part du service RH, afin de leur permettre d'évoluer vers un poste correspondant aux connaissances et compétences acquises et ceci au cours de l'année suivant l'obtention du CQP.

L'Ecole VINCI Park dispense également des formations techniques et réglementaires (entretien des équipements, matériels de péage et de contrôle d'accès, sécurité et protection incendie, gestion commerciale,...).

En 2014, les collaborateurs du parking Camille Julian ont suivi les formations suivantes :

Collaborateur	Fonction	Formation
DUCHANGE Jean-Christophe	Responsable de District	« Habilitation électrique – Recyclage »
DUCHANGE Jean-Christophe	Responsable de District	SIGC
RICHARD Cyrille	Responsable de Site Qualifié	« Réglementation et Administration du travail »
RICHARD Cyrille	Responsable de Site Qualifié	« Organiser son travail et celui de l'équipe»
RICHARD Cyrille	Responsable de Site Qualifié	SIGC
RABARIMANANA HAJAHIANANA	Agent d'exploitation	« Habilitation électrique – Recyclage »

Quart d'heure Sécurité

Pour ancrer l'attitude prévention santé sécurité VINCI Park met en place les « 1/4 heure sécurité » ce moyen de communication efficace permet la transmission des informations, la gestion des retours et le traitement des problèmes santé sécurité identifiés.

Le fait de réunir dans un temps très court notre personnel permet de s'assurer de la compréhension des messages transmis et d'aller également au-delà d'une simple transmission de consignes et d'échanges : c'est l'objet du quart d'heure santé sécurité sur le terrain.



11ème Printemps de

Du 8 au 23 Mars 2014 de l'enfance. Partenaire du Printemps des Poètes depuis 2000, de poésie pour les apprenants poétiques qui décorent pendant un mois les espaces publics du parc offraient aux passants qui le souhaitaient la chance de rencontrer dans leur journée un instant de rêve au goût d'éternité. La sélection poétique de VINCI Park était disponible aussi sous forme d'un recueil gracieusement offert aux personnes qui en faisaient la demande, à l'accueil du parc. Pour accompagner ce déploiement poétique, des chants d'oiseaux animaient le parking tout au long du Printemps des Poètes



Tarif résidents

Un tarif spécial résidents est accordé aux automobilistes pour leur permettre de disposer, dans des conditions économiques privilégiées, d'une offre de stationnement à proximité de leur domicile.



8. La politique sécurité

Devant la recrudescence de présence de Sans Domicile Fixe dans le parking, les actions suivantes ont été menées au cours de l'année 2014 :

- Rondes de nuit effectuées régulièrement par une société de gardiennage du lundi au dimanche selon une programmation aléatoire
- Appels systématiques par les agents en poste auprès du commissariat de Police le plus proche en cas de besoin
- Appels auprès des organismes sociaux de la ville

9. Les évènements et les actions menées au cours de l'année 2014

- Remplacement de l'intégralité de la cabine et de la manœuvre de l'ascenseur du Parking



- Remplacement des luminaires défectueux des rampes intérieures du Parc



- Remplacement des luminaires défectueux dans les escaliers du Parc



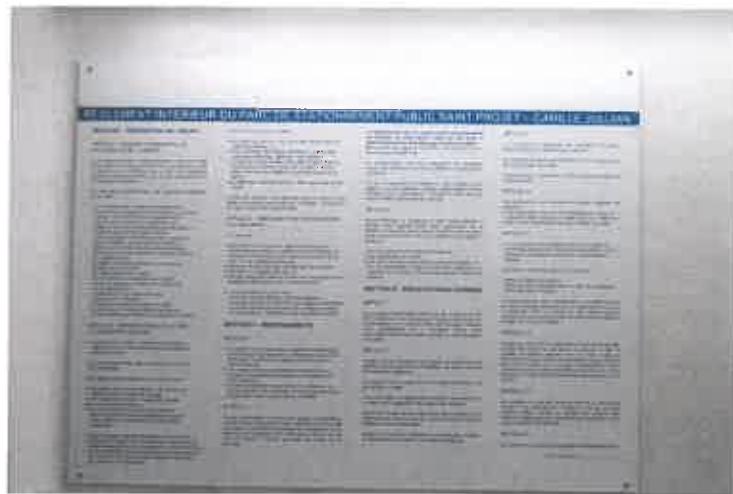
- Remise en état de fonctionnement de la porte piétonne et du contrôle d'accès rue Saint Siméon



- Mise en œuvre d'un planning de nettoyage permettant de faire recouvrer au Parc un degré de propreté irréprochable pour le confort de nos clients



- Remplacement de l'ensemble des règlements intérieurs situés au droit des 12 portes piétonnes.



- Afin de dynamiser l'ensemble des actions commerciales, de communications et managériales du site, le Responsable de District de Vinci Park à installer son bureau dans les locaux d'accueil du Parking



10. Les actions à prévoir pour 2015

- Fourniture et pose de portes de placard dans les locaux d'accueil
- Remplacement de caméras vidéo surveillance défectueuses
- Mise en peinture des rampes d'accès entrées et Sorties
- Mise en peinture et rénovation du portique d'entrée